MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. P. JOUGUET

TOME LXX

LA TOMBE
DE
NI-ANKH-PEPI
À ZÂOUYET EL-MAYETÎN

PAR

ALEXANDRE VARILLE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1938

LA TOMBE

DE

NI-ANKH-PEPI À ZÂOUYET EL-MAYETÎN

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. P. JOUGUET

TOME LXX

LA TOMBE DE NI-ANKH-PEPI À ZÂOUYET EL-MAYETÎN

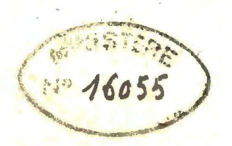
PAR

ALEXANDRE VARILLE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1938



À

MON PÈRE



La nécropole moderne dominée par les tombeaux anciens



Le Kôm el-Ahmar et le Cheikh Charaf

INTRODUCTION.

Zâouyet el-Mayetîn, appelé aussi Zâouyet el-Amouât, se trouve sur la rive droite du Nil à sept kilomètres au sud de Minyé et à quinze au nord de Béni Hassan. En ce point, la chaîne arabique se rapproche du fleuve pour former un éperon rocheux dominé par le Cheikh Charaf (Frontispice). Des hypogées pharaoniques, aujourd'hui très ruinés, sont creusés au pied de la falaise, au-dessus d'une butte de poteries et de briques connue sous le nom de Kôm el-Ahmar. Au nord de cette butte, des cimetières musulmans et coptes s'étendent à perte de vue. Les habitants de la région se font enterrer près des tombes anciennes dans des sépultures familiales, précédées de chapelles à coupoles où l'on vient passer les fêtes du Beirâm. C'est à ces monuments funéraires que le site doit son nom arabe زاوية الاموات ou زاوية الميتين, «l'oratoire des morts».

Zâouyet el-Mayetîn tire sa célébrité égyptologique de ses hypogées de l'Ancien Empire, dont l'intérêt fut signalé par Jomard dans la *Description de l'Égypte*, puis par Champollion dans ses *Notices*, et qui furent publiés par Lepsius dans les *Denkmäler*. Malheureusement, il ne reste aujourd'hui presque rien de ces intéressants tombeaux, qui furent exploités systématiquement par les carriers, peu après le passage de Lepsius.

En décembre 1932, M. Jouguet, directeur de l'Institut du Caire, m'adjoignit à M. Weill pour continuer les fouilles du Kôm el-Ahmar, commencées en 1911 et poursuivies en 1912, 1913 et 1929.

A cette occasion, M. Lacau me confia la publication d'une tombe partiellement remise au jour en 1927 par le Service des Antiquités, dans la nécropole relevée par Lepsius. Moins saccagée par les carriers que les hypogées voisins, cette tombe conservait encore une partie importante de ses scènes décoratives. La comparaison de ces scènes avec les dessins des *Denkmäler* me permit de reconnaître la sépulture de Ni-Ankh-Pepi, à laquelle Lepsius avait donné le numéro 14.

En février 1933, M. Weill voulut bien achever la fouille du Service des Antiquités afin que je pusse dresser un plan de la tombe. Je pris alors des calques des parois décorées, d'après lesquels M. Jacquemin exécuta en France des illustrations au trait pour ce volume. Dans ses planches, M. Jacquemin restaura, d'après les dessins des *Denkmäler,* les fragments détruits depuis le relevé de Lepsius, en entourant d'un pointillé chaque restitution.

Le tombeau de Ni-Ankh-Pepi est aujourd'hui très ruiné, mais ses vestiges offrent encore une documentation qui ne manque pas d'intérêt. Je serais heureux d'avoir pu profiter de mon séjour à Zâouyet el-Mayetîn pour préparer cette publication, si elle rappelait à certains la splendeur d'une nécropole aujourd'hui presque entièrement disparue.

Je tiens, en terminant, à exprimer ma reconnaissance la plus vive à M. Lacau, qui m'a donné l'occasion d'étudier le monument de Ni-Ankh-Pepi, et à mon cher maître, M. Loret, qui n'a cessé de me prodiguer ses savants conseils durant la préparation de cet ouvrage.

Paris, 15 octobre 1934.





Registres de stèles. Musée du Caire.
(Photos de M. O. Guéraud.)



Stèles du British Museum, nos 305 et 150.
(Photos British Museum.)



Recto et verso de la stèle n° 589 du British Museum.
(Photos British Museum).



1. - Stèle n° 102, Musée de Turin.
(Photo Musée de Turin).



2. - Stèle de Lucarne.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A ALEXANDRIE : à la Librairie I. Moscato et Cie, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz, 14, Querstrasse.

LA

TOMBE DE NI-ANKH-PEPI

À ZÂOUYET EL-MAYETÎN.

CHAPITRE PREMIER.

LE RELEVÉ DE LEPSIUS.

Les membres de l'expédition de Lepsius séjournèrent à Zâouyet el-Mayetîn du 26 au 29 août 1843. Ils dressèrent un plan de la nécropole haute[1], que nous reproduisons ici (pl. I). Ils dessinèrent aussi les scènes principales des dix-neuf tombes décorées de l'Ancien Empire, alors accessibles[2]. Lepsius signala dans une lettre du 20 novembre 1843 l'intérêt que présentait la nécropole de Zâouyet el-Mayetîn[3], mais sa description détaillée des hypogées décorés devait rester inédite jusqu'en 1904[4].

Le plan de la tombe de Ni-Ankh-Pepi figure sous le numéro 14 dans le relevé général de Lepsius (pl. I) et les scènes qu'il fit copier dans cet hypogée sont groupées sur une planche de son monumental ouvrage[5].

Nous donnerons ici *in extenso* les notes consacrées par Lepsius à la tombe 14, car elles renferment de précieux renseignements sur certaines parties du tombeau aujourd'hui détruites. Le lecteur trouvera, à la fin du volume (pl. XXI),

(1) Lepsius, *Denkmäler,* Abth. I, pl. 57.

(2) *Ibid.*, Abth. II, pl. 105 à 111.

(3) Lepsius, *Briefe aus Ægypten, Æthiopien und der Halbinsel des Sinai,* 1852, p. 96 = edited by Mackenzie, 1853, p. 107 = translated by L. and J. B. Horner, 1853, p. 110.

(4) Lepsius, *Denkmäler, Text,* t. II, 1904, p. 65-67.

(5) Lepsius, *Denkmäler,* Abth. II, pl. 111.

un plan dépliant et un répertoire avec lesquels il pourra suivre la description de Lepsius en se reportant à nos illustrations hors texte.

NOTES DE LEPSIUS.

14. GRAB DES [hieroglyphs]

Hier ist die *äusserste Thüre mit Wulst* erhalten, aber nicht beschrieben.

Dann folgt eine *Vorkammer*, die ringsum mit Darstellungen versehen ist.

An der *Thürseite* [Westwand] sind südlich von der Thüre 2 Schiffe unter einander; rechts nördlich werden Vögel auf dem Teiche gefangen.

Auf der *Nordseite* ist ein Papyrusdickicht mit Vogelnestern, unter sind Fische; Leute fangen die Tiere.

Auf der *Südseite* werden oben Bäume gefallt, an einem derselben fressen 4 Ziegen; darunter wird ein gefällter Baumstamm bearbeitet und ein Tier ausgeweidet : L. *D.*, H, 111 *b*. Darunter sind noch die Köpfe und Schultern vieler Leute sichtbar.

Dann zieht sich die Kammer zu einer schmaleren zusammen; die dadurch entstehende schmale Seite links [der *nördliche Teil der Ostwand*] hat Vögel, Schlachten usw.; die entsprechende rechte Seite [der *südliche Teil derselbend Wand*] ist sammt der daranstossenden langen [*Südseite der schmaleren Kammer*] weggebrochen und lässt in das Nebengrab einen grossen Zugang.

Die linke Wand [*Nordseite*] *der schmalen Kammer* stellt den Verstorbenen hinter einem Opfertische sitzend dar, vor ihm Opfergaben und Darbringende. Ueber ihm die Inschrift L. *D.*, II, 111 *i*[1].

In der *Hinterwand* öffnet sich wieder eine *Thüre mit Wulst;* Architrav und Wulst sind nicht beschrieben; links sind Harfner, rechts andere Figuren.

Auch die *folgende Kammer* ist beschrieben. Auf der *nördlichen Mauer* vor den Pfeilern stehen Mann und Frau und hinter ihnen andere Männer, wahrscheinlich ihre Kinder, alles ohne Namen.

An der *Westwand*, südlich von der Thüre, sind Mann und Frau stehend dargestellt, vor ihnen verschiedene häusliche Szenen und Beschäftigungen, haupt-

[1] Statt [hieroglyph] hat Lepsius Not. B. 12° VI 128 [hieroglyph]; auf dem Abdr. 117 ist gerade das Zeichen der Buchrolle undeutlich, sodass nicht zu entscheiden ist, welche Form die richtige ist.

sächlich Flachsernte. Dazwischen eine Inschrift (vgl. hierneben am Rande) mit den Titeln des Mannes und der Angabe, was er mitansieht. L. *D.*, II, 111 *h*.[1]

Die *Süd-und Ostseite* waren durch *Pfeiler* gebildet, die jetzt weggebrochen sind; doch sind die Inschriften der *Architrave* noch erhalten. Auf dem südlichen liest man die Inschrift L. *D.*, II, 111 *g*[2]; auf dem östlichen die Inschrift L. *D.*, II, 111 *c*, [wo [hieroglyphs] in [hieroglyphs] und [hieroglyphs] in [hieroglyphs] zu verbessern ist].

Auf den beiden *Halbpfeilern* [der südlichen Seite] nach dem südlichen abgebrochenen Pfeiler zugewendet, ist rechts [auf der Ostseite des westlichen Halbpfeilers] Mann und Frau hinter einander stehend dargestellt, über ihnen ihre Titel und Namen : L. *D.*, II, 111 *d*[3]; auf der gegenüberstehenden Seite [der Westseite des oestlichen Halbpfeilers] steht : [hieroglyphs].

Auf den *Innenseiten* [wohl den südlichen Seiten] dieser Halbpfeiler sind Tiere mit Halsbandern dargestellt.

Auf der *Ostseite* dieser selben südlichen Kammer ist oben Dattelernte und Weinbereitung dargestellt; die Trauben werden von einer Laube gelesen, die auf Säulen mit merkwürdigem Kapitäl, ähnlich dem von Säulen in Karnak, und ohne sichtbare Basis ruht : L. *D.*, II, 111 *a*.

Auf der *Hinterwand*, der Südwand, sitzen Man und Frau unter einer Gartenlaube mit 3 Lotussäulen, von denen die hinterste, weil nicht Platz genug da war, ein *Knospenkapitäl* hat, während die beiden anderen 5 blättrige Blütenkapitäle haben, s. die Abbildung der Kapitäle L. *D.*, II, 110 *e*. Die Säulen mit Blütenkapitäl haben weder Abakus noch Fries [*sic*] noch Basis; sie haben 2 Stengel, die Säule mit Knospenkapitäl nur einen. — Vor dem Verstorbenen und seiner Frau ist die Laube mit Opfergaben angefüllt; auch werden Opferstiere geschlachtet, Altäre zurecht gemacht, Harfe und Flöte gespielt. Bemerkenswert ist die Darstellung eines Korbes mit Opfergaben auf dieser Wand : L. *D.*, II, 111 *f*. [Auf dem Abdr. 117 sieht man noch rechts von dem Korbe Teile eines sich man rechts bückenden Mannes.]

[1] Der Schluss von [hieroglyphs] an nach Abdr. 117, in der Publ. also danach zu verbessern.
[2] [hieroglyphs] giebt Lepsius auch einmal an anderer Stelle, wo der Abdr. das richtige [hieroglyphs] zeigt.
[3] In dem Worte [hieroglyph] hat Lepsius wieder [hieroglyph] statt [hieroglyph], doch scheint die letztere Form auf dem Abdr. 117 deutlich.

Auf der *Westseite* ist eine unbeschriebene *Blendthüre*, daneben eine nicht ganz ausgeführte Opferliste.

Die *beiden Kammern*, welche hinter den westlichen [lies «östlichen»] Pfeilern liegen, sind roh.

Grundriss : L. *D.*, I, 57.

CHAPITRE II.

LA FOUILLE DE 1927.

Peu de temps après le passage de Lepsius, Prisse d'Avennes signalait la destruction des tombeaux de Zâouyet el-Mayetîn. «Lors de mon dernier voyage, écrivait-il en 1847, des ouvriers exploitaient ces intéressants hypogées comme une carrière pour fournir des matériaux aux constructions ordonnées dans le voisinage par un pacha civilisateur[1].» L'exploitation de la montagne fut alors si activement menée qu'il ne resta bientôt plus que le sol des tombes de l'Ancien Empire et quelques amorces de leurs parois.

La tombe de Ni-Ankh-Pepi, à cause de sa profondeur, fut un peu moins dévastée que les tombes voisines. Toute sa partie supérieure fut bien détruite; mais des débris de plafond, des gravats et du sable descendus de la falaise bouchèrent le fond des chambres, protégeant ainsi le mobilier de certains puits et des fragments de décoration. C'est pourquoi M. Lacau décida le dégagement de la tombe de Ni-Ankh-Pepi et confia le travail à l'Inspecteur du Service des Antiquités à Minyé, Hakim effendi Abou Seif, qui rédigea sur sa fouille le rapport suivant :

«Le 26 février 1927, M. Lacau, rentrant de Haute-Égypte, s'arrêta à Zâouyet el-Mayetîn pour inspecter le site et y remarqua une tombe dont le dégagement lui sembla digne d'intérêt. Le même jour, il vint à Minyé et me donna verbalement l'ordre d'exécuter ce travail.

«Le 14 mars, je me rendis avec des tentes au point indiqué. J'engageais une équipe de dix hommes, espérant mener à bien l'ouvrage en trois ou quatre jours. Malheureusement, dès le début du déblaiement, je rencontrais de gros blocs de pierre; et comme je ne disposais ni des outils nécessaires ni de dynamite pour les briser, je dus les faire descendre jusqu'au sol de la tombe situé sous environ 2 mètres de décombres.

«Le monument dégagé comprend une antichambre, un couloir, une salle principale et deux salles annexes. Il a été exploité par les carriers au siècle

[1] Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, Paris 1847, p. 7. On trouvera également une description de Zâouyet el-Mayetîn dans Prisse d'Avennes, *Histoire de l'art égyptien* (texte par P. Marchandon de la Faye d'après les notes de l'auteur), 1879, p. 360 et 361.

dernier : les plafonds sont totalement détruits; seule subsiste la partie inférieure de murs qui étaient décorés dans les pièces principales.

«J'ai vidé un certain nombre de puits et de cavités, indiqués par des numéros sur le plan (pl. III). Les puits 1 et 5 n'ont pas été complètement nettoyés. Les puits 2, 3, 4, 7 et 8 ne renfermaient aucune antiquité. Je n'ai pas pu déplacer le bloc qui obstruait le puits 6. Les puits 10, 12 et 14 semblent avoir été utilisés à la basse époque, car j'y ai trouvé des fragments de statuettes funéraires susceptibles de les dater. Mais seuls les mobiliers anciens des puits 11 et 13, obstrués par de gros fragments de plafond et profonds de plus de 3 mètres, avaient été préservés des voleurs. Le mobilier du puits 11 comprenait un chevet, trois petits vases et une coupelle d'albâtre, ainsi qu'un nécessaire pour l'ouverture de la bouche. Le mobilier du puits 13 était formé d'un chevet plus grand que le précédent, d'une palette de scribe en albâtre, de deux statuettes en calcaire, de trois vases en terre cuite et de deux yeux 𓂀. Les corps très désagrégés, trouvés dans ces deux puits, avaient la tête au Nord-Ouest.

«Par suite du manque de crédit, j'ai dû arrêter la fouille le 23 mars 1927, bien que la tombe n'ait pas été complètement dégagée. Il me semble nécessaire d'achever ce travail.»

Les objets les plus importants provenant de la fouille de Hakim effendi Abou Seif sont aujourd'hui au Musée du Caire, où ils portent les numéros d'entrée 51921 à 51932. Ils seront étudiés plus loin au chapitre v.

CHAPITRE III.

LA FOUILLE DE 1933.

Les travaux de 1927 avaient mis au jour tous les bas-reliefs du tombeau de Ni-Ankh-Pepi. La fouille complémentaire de 1933 devait permettre d'en dresser un plan (pl. III); elle comporta le nettoyage du monument, le vidage de ses puits et le dégagement de ses abords.

Les puits 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 13 et 14 n'ont rien donné. Dans le puits 8, se trouvaient quelques fragments de poterie peinte en bleu du Nouvel Empire, analogues à ceux que mentionne Hakim effendi Abou Seif. Le puits 15 aujourd'hui bloqué reliait le plafond du caveau 8 au sol de la seconde chambre de la tombe 15 de Lepsius; c'est probablement un remploi. Nous n'avons pas déplacé les énormes blocs qui obstruent les ouvertures du puits ébauché 9 et du puits 11, tous deux fouillés en 1927.

Tous ces puits n'appartiennent pas à la tombe primitive de la VI[e] dynastie. Le sol du monument a été ultérieurement, et à plusieurs reprises, percé de cavités pour les besoins nouveaux de sépultures. Le puits 7 est visiblement celui du possesseur de la tombe, à cause de sa stèle et de sa table d'offrandes. Les puits 4 et 6 sont secondaires; ils sont d'une époque postérieure à celle du puits 7 puisque leurs stèles n'étaient pas prévues lorsqu'on décora le panneau (IK) sous lequel on les a taillées (pl. VIII). Les petits mobiliers découverts par Hakim effendi Abou Seif dans les puits 11 et 13 permettent de les attribuer à une époque assez voisine, et peut-être même contemporaine de Ni-Ankh-Pepi; en tout cas les salles secondaires dans lesquels ils furent creusés appartiennent au même ensemble architectural que les pièces décorées du tombeau. Quant aux autres puits, on ne peut pas les dater.

A gauche de l'entrée de la tombe 14 se trouve une sorte de petit autel (*a*) en pierre, appliqué contre la façade et surmonté d'une niche creusée dans le roc (pl. IV).

Derrière la grande stèle (*e*), dans l'épaisseur de l'ancienne façade rocheuse du monument, des fosses longues, arrondies au bout, et juxtaposées, ont été taillées. Il y avait dans ces tombes tardives quelques ossements humains et de petites perles en terre émaillée bleue.

Au nord de la tombe 14, nous avons dégagé la tombe mitoyenne 15 (pl. I et III) comprenant deux chambres réduites à des arasements. Lepsius, qui en dressa le plan, ne donna aucune indication sur sa décoration. Si cette tombe a eu des bas-reliefs, il n'en reste aujourd'hui aucune trace. La porte principale était fermée par quatre blocs placés vraisemblablement lorsqu'on tailla dans

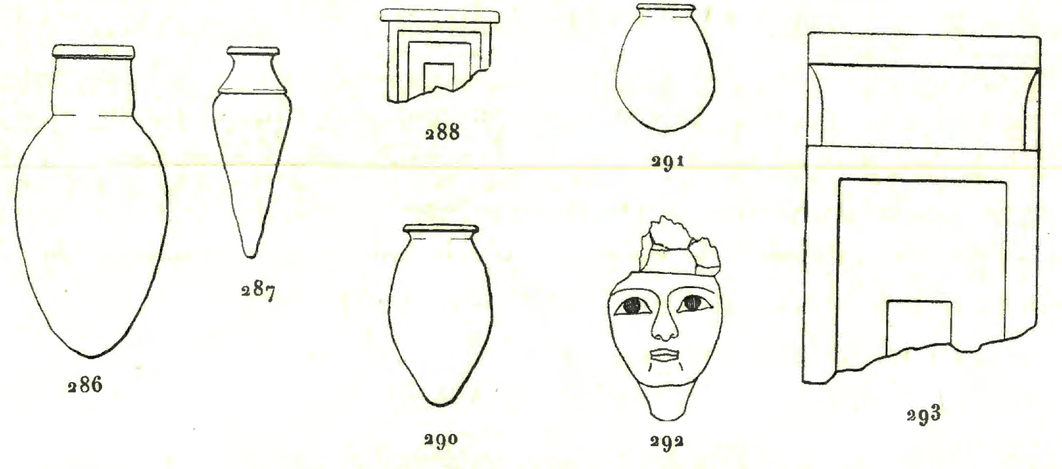


Fig. 1. — Objets découverts dans les déblais de la tombe 15.

le sol primitif du monument des sépultures tardives (pl. VIII). Les quelques objets et fragments suivants (fig. 1) ont été trouvés dans les déblais de la tombe 15; ils portent les numéros de l'inventaire Weill 1933 :

N° 286 : jarre de terre rouge, intacte; bonne facture; hauteur : 0 m. 42.

N° 287 : jarre de terre rouge, peinte en blanc; fond pointu; hauteur : 0 m. 28.

N° 288 : partie supérieure d'un petit naos en calcaire; hauteur : 0 m. 12; largeur : 0 m. 16; épaisseur : 0 m. 10.

N° 290 : jarre de terre rouge, intacte; hauteur : 0 m. 24.

N° 291 : jarre de terre rouge grisâtre, intacte; hauteur : 0 m. 17.

N° 292 : masque en bois d'une momie, peint en jaune; hauteur : 0 m. 26.

N° 293 : partie supérieure d'une stèle rectangulaire en calcaire, avec corniche; anépigraphe; hauteur : 0 m. 46; largeur : 0 m. 30.

CHAPITRE IV.

LA DÉCORATION DU TOMBEAU.

La tombe de Ni-Ankh-Pepi est décorée d'un choix de scènes analogues à celles des mastaba memphites. Ces représentations seront brièvement décrites; leur comparaison avec des documents contemporains ne saurait être développée ici. Le répertoire placé à la fin de ce volume (pl. XXI) permettra de trouver l'emplacement occupé par chaque scène dans le monument.

PAROI AB.

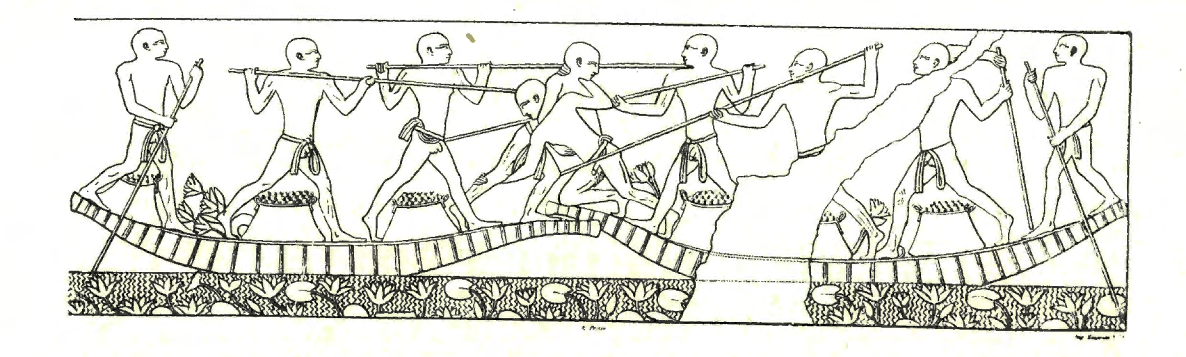
État actuel : pl. V (photographie); pl. VI (dessin).

La paroi AB, signalée par Lepsius dans ses notes, mais non dessinée par les membres de son expédition, comporte trois registres. Elle est consacrée à la vie dans les marais : divertissements des bateliers, pêche à la seine et chasse au filet.

REGISTRE INFÉRIEUR : LES JOUTES DES BATELIERS.

Les bateliers nus, montés dans deux paires de barques s'attaquent avec de longues gaffes aux extrémités fourchues. Dans le groupe de gauche, un marinier placé à l'avant du bateau cherche à culbuter son adversaire en le saisissant par la jambe. Dans le groupe de droite, un des jouteurs est tombé à l'eau et, peut-être attaqué par un crocodile, tente de s'accrocher à l'embarcation victorieuse. Une variante de cette dernière scène (fig. 2 et 3) se trouvait dans l'hypogée du nomarque Khounès, voisin de celui de Ni-Ankh-Pepi[1].

[1] La tombe de Khounès porte le n° 2 sur le plan de la nécropole de Zâouyet el-Mayetîn dressé par Lepsius (voir pl. I du présent ouvrage). Cette tombe est aujourd'hui presque totalement détruite. La figure 2 reproduit un dessin de Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, 1847, p. 7 et pl. XXXVIII (numérotée XXXVII par erreur). La figure 3 reproduit un autre dessin de la même scène publié par Lepsius, *Denkmäler*, II, Bl. 105 *b*, où le geste du marinier qui retient le jouteur tombé à l'eau n'a pas été compris par le copiste.



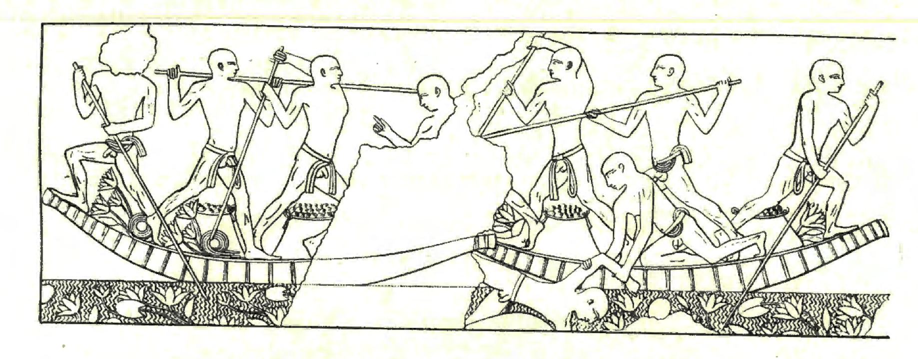


Fig. 2. — Scènes du tombeau de Khounès.

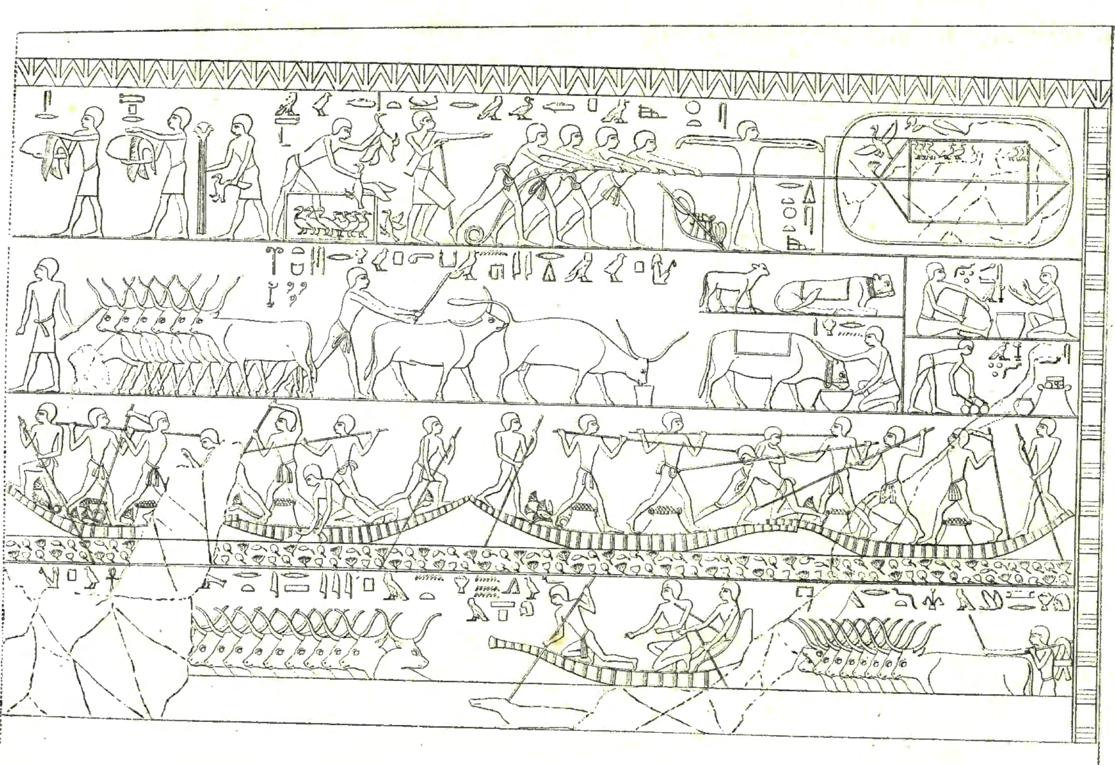


Fig. 3. — Scènes du tombeau de Khounès.

REGISTRE MÉDIAN : LA PÊCHE À LA SEINE.

Sept pêcheurs nus tirent sur la berge un vaste filet à flotteurs qui avait été tendu de façon à couper par un plan vertical toute la profondeur d'une pièce d'eau. Le filet est rempli de poissons, dont les différentes espèces ont été assez bien dessinées pour qu'il soit possible de les identifier. On reconnaît de droite à gauche :

1° — Un Mormyre (probablement *Mormyrus caschive* Hasselquist ou *Mormyrus niloticus* Bloc-Schneider)[1];

2° — Une Perche ou Lates du Nil (*Lates niloticus* Linné)[2];

3° — Une Anguille (*Anguilla vulgaris* Linné)[3];

4° — Un Serrasalme citharine (*Citharinus citharus* Geoffroy Saint-Hilaire)[4];

5° — Un Synodonte Schall (*Synodontus schall* Bloc-Schneider)[5];

6° — Totalement détruit;

7° — Un Serrasalme citharine (cf. 4°);

8° — Un Muge ou Mulet (*Mugil cephalus* Linné ou *Mugil capito* Cuvier)[6];

9° — Un Chromis du Nil (*Tilapia nilotica* Linné)[7].

A droite de la scène, un personnage, vêtu d'un pagne, debout sur une nacelle flottante et appuyé sur une gaffe, surveille la manœuvre.

REGISTRE SUPÉRIEUR : LA CHASSE AU FILET.

Il reste de faibles traces de quatre oiseaux qui s'envolent. Ces volatiles faisaient partie d'une scène de chasse au filet signalée par Lepsius dans ses notes, mais non relevée par ses dessinateurs.

(1) Gaillard, Loret et Kuentz, *Recherches sur les poissons représentés dans quelques tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, in *Mémoires de l'Inst. fr. du Caire*, t. LI, 1923, p. 27 à 30, fig. 17 à 19.

(2) *Ibid.*, p. 81 à 84, fig. 49.

(3) *Ibid.*, p. 79 à 80, fig. 47.

(4) *Ibid.*, p. 34 à 38, fig. 23 et 25.

(5) *Ibid.*, p. 67 à 70, fig. 41.

(6) *Ibid.*, p. 90 à 96, fig. 53 et 55. Il peut être intéressant de noter que les deux nageoires dorsales sont ici plus rapprochées l'une de l'autre qu'elles le sont dans les espèces actuelles du *Mugil*. Cette remarque s'applique également aux autres représentations du poisson dans les tombeaux de l'Ancien Empire.

(7) *Ibid.*, p. 85 à 89, fig. 51.

PAROI BC.

État actuel : pl. V (photographie); pl. IX (dessin).

La paroi BC ne comporte qu'une seule grande scène de chasse et de pêche dans les marais. Elle occupait toute la hauteur du panneau dont il manque aujourd'hui les deux tiers supérieurs. Cette scène est signalée dans les notes de Lepsius, mais elle ne fut pas relevée par ses dessinateurs.

LA CHASSE DES OISEAUX AU BOUMERANG ET LE HARPONNAGE DES POISSONS.

Le maître du tombeau, figuré à grande échelle, vogue au milieu des papyrus dans un bateau qu'un serviteur fait avancer à la gaffe[1]. Il devait chasser au

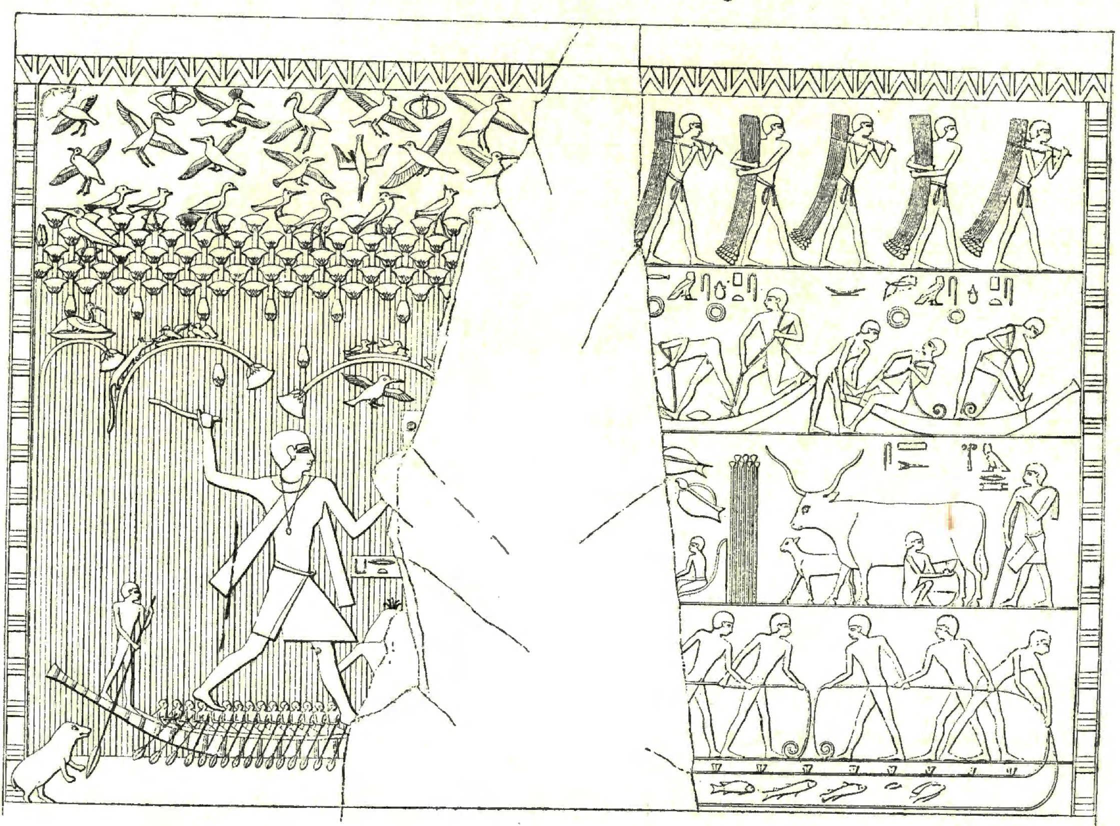


Fig. 4. — Scènes du tombeau de Khounès (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, 106 *a*).

boumerang les oiseaux qu'un rabatteur, caché dans les fourrés sur une plate-

[1] Une scène de chasse analogue (fig. 4) se trouvait dans le tombeau de Khounès.

forme, était chargé de lever. Aux pieds du maître, un personnage accroupi sent une fleur de nénuphar. A l'avant de la barque, un homme a pris au harpon deux poissons, d'un seul coup. Dans l'angle inférieur droit du tableau, deux hippopotames s'ébattent dans l'eau.

PAROI D.

État actuel : pl. VII (photographie); pl. IX (dessin).
Reproduction d'un texte copié par Lepsius et aujourd'hui détruit : pl. XVII, *i*.

OFFRANDES AU DÉFUNT.

On ne voit plus de la paroi D que les pieds de trois personnages qui faisaient partie d'une scène de boucherie et d'apport d'offrandes, signalée par Lepsius dans ses notes, et dont seuls les textes ont été dessinés par les membres de l'expédition allemande. Étant donnée la petite taille des personnages, la paroi D devait comporter plusieurs registres. En un point de cette paroi, le défunt était figuré, sans doute à grande échelle, assis devant une table d'offrandes. Au-dessus du défunt, ses noms et titres étaient inscrits. Nous reproduisons (pl. XVII) cette légende d'après les *Denkmäler*, II, Bl. 111, *i* :

Le châtelain, ami unique, chef sous le roi, chargé de mission dans les Neuf nomes[5]*, le retraité auprès de Ptah Sokar et auprès du Dieu grand, Ni-Ankh-Pepi*[6]*, dont le beau nom*[7] *est Khnoum-Hotep Hepi.*

[1] Le groupement *wꜥ·tj* est à l'envers sur le dessin de Lepsius.
[2] Ce signe est plutôt le trait ı que ■.
[3] Le ▬ est à l'envers sur le dessin de Lepsius.
[4] Les signes ▲ et ■ sont inversés sur le dessin de Lepsius.
[5] Les titres de Ni-Ankh-Pepi sont étudiés dans la conclusion de ce volume.
[6] Pour d'autres exemples du nom Ni-Ankh-Pepi, voir Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, 1935, p. 171, « Besitzer von Leben ist (König) Phiops ».
[7] Sur le « beau nom », voir Junker, *Die Stele des Hofarztes 'Irj*, in *Zeitschrift*, t. LXIII, 1927, p. 60. Blackmann, *The rock tombs of Meir*, Part IV, 1924, p. 8, signale l'existence de deux « Ni-Ankh-Pepi » dont l'un est surnommé « Hepi le Noir » et l'autre « Hepi le Rouge ».

PAROI EF.

État actuel : pl. VII (photographie); pl. IX (dessin).

BATEAUX.

La paroi EF devait comporter plusieurs registres. Il ne reste plus qu'une partie d'un des deux bateaux signalés dans les notes de Lepsius, mais non copiés par ses dessinateurs. On voit seulement aujourd'hui un fragment de coque, un gouvernail et six rames.

PAROI FG.

État actuel : pl. VII (photographie); pl. IX (dessin).
Reproduction de scènes copiées par Lepsius et aujourd'hui détruite : pl. XVI.

La paroi FG comportait trois registres consacrés à l'exploitation du bois. Les deux registres supérieurs ont totalement disparu, mais ils sont connus par un dessin publié dans les *Denkmäler*, II, Bl. 111, *b*. Le registre inférieur, non relevé par les membres de l'expédition allemande, n'est conservé qu'en faible partie.

REGISTRE SUPÉRIEUR : L'ABATTAGE DES ARBRES.

A droite et au milieu du registre, deux hommes abattent chacun un arbre, à la hache. A gauche, quatre chèvres broutent les frondaisons d'un troisième arbre. Deux de ces chèvres paraissent bizarrement représentées dans la ramure; elles ne sont pas, comme on pourrait le croire, grimpées dans les branches; elles ne mangent pas, non plus, les feuilles d'un arbre abattu. Les répliques de cette scène[1], en particulier la variante de la tombe de Khounès (fig. 5), montrent qu'il s'agit d'une figuration maladroite de deux plans différents; en effet, dans la plupart des cas, un sol est indiqué sous les pattes des chèvres du second plan, et il se peut ici que les dessinateurs de Lepsius aient omis de le relever.

REGISTRE MÉDIAN : L'ÉBRANCHAGE D'UN ARBRE ABATTU.

A droite du registre, trois hommes ébranchent un grand arbre abattu. A gauche, un homme accroupi dépèce un petit quadrupède suspendu par les pattes postérieures à une branche d'arbre. Derrière lui, un cuisinier attise avec

[1] Voir Klebs, *Die Reliefs des alten Reiches*, 1915, p. 100 et 101; *Die Reliefs und Malereien des mittleren Reiches*, 1922, p. 135 et 136.

un éventoir un brasier sur lequel chauffe une marmite. Une tête coupée de mammifère, indiquée au-dessus de la scène de cuisine doit appartenir à quelque représentation mal interprétée par les dessinateurs de Lepsius.

REGISTRE INFÉRIEUR : LE TRANSPORT D'UN TRONC D'ARBRE.

Seules les jambes de huit personnages portant un objet horizontal sont aujourd'hui visibles. Lepsius n'a pas fait dessiner ce registre, car il devait être, lors de son passage, en partie enterré. Lepsius signala seulement dans ses notes qu'au-dessous des deux précédents registres on pouvait voir les têtes et les

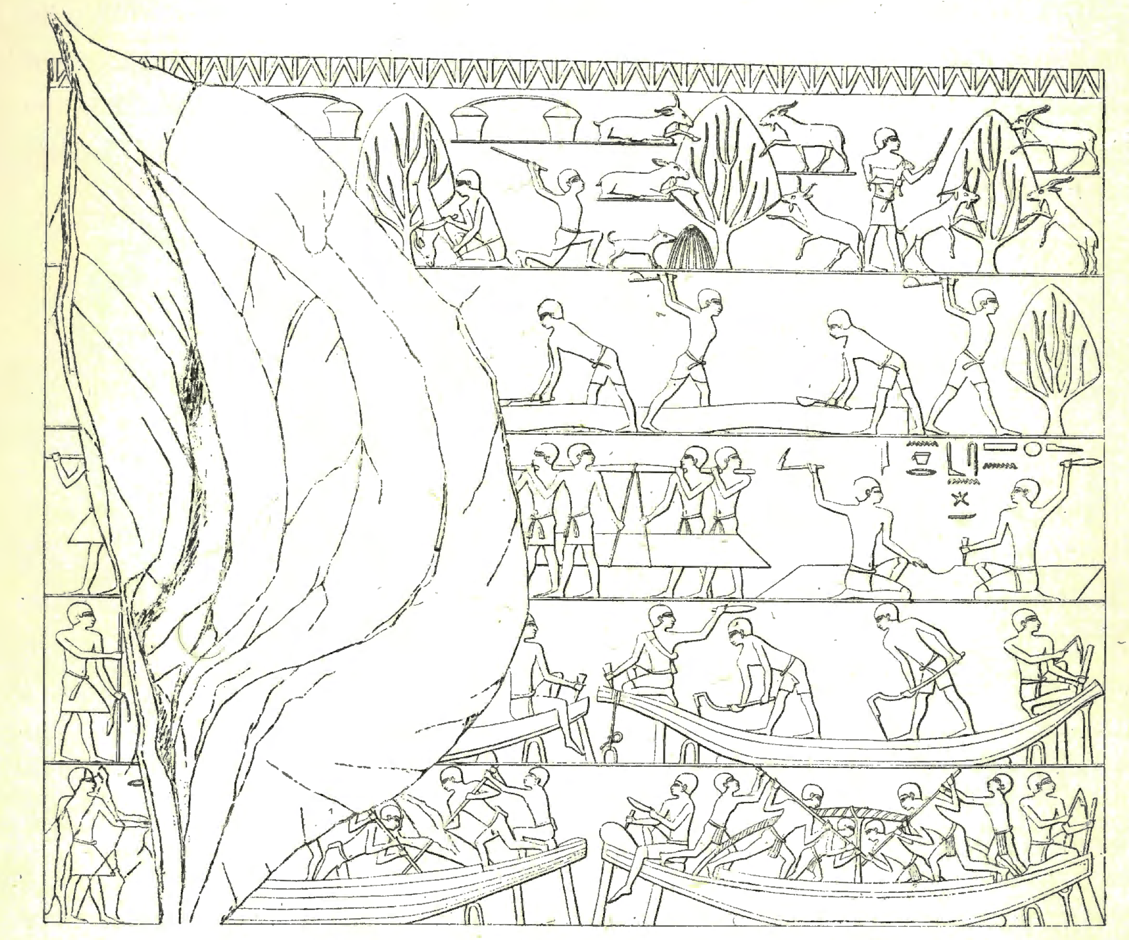


Fig. 5. — Scènes du tombeau de Khounès (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, 108).

épaules de nombreux personnages. L'interprétation de la scène resterait impossible si la copie d'une paroi de l'hypogée de Khounès (fig. 5) ne permettait pas de restituer le tableau mutilé du tombeau de Ni-Ankh-Pepi. La comparaison des documents montre que le registre inférieur FG représentait le transport par une équipe de huit hommes d'un tronc d'arbre ébranché, prêt à être débité.

PAROI GH.

État actuel : pl. VII (photographie); pl. IX (dessin).

La paroi GH devait comporter trois registres, étant donnée l'échelle du personnage représenté. Lepsius n'a rien noté à son sujet. Il ne reste aujourd'hui qu'une très faible partie du registre inférieur.

REGISTRE INFÉRIEUR : LE FONDEUR DE MÉTAL.

Un artisan agenouillé attise le feu qui chauffe un creuset, au moyen d'un chalumeau de roseau dont le bout a été rendu ininflammable par un manchon de terre. Le creuset est du type figuré par le signe hiéroglyphique . Lorsque le minerai était en fusion, on cassait le bec inférieur du creuset de terre cuite pour laisser couler le métal.

PAROI IK.

État actuel : pl. VIII (photographie); pl. IX (dessin).
Reproduction d'une inscription copiée par Lepsius et aujourd'hui en grande partie détruite : pl. XVII, *h*.

La paroi IK devait être complète, quand Lepsius étudia le tombeau, si l'on en juge par ses notes. Malheureusement, Lepsius n'en fit pas dessiner les scènes; il publia seulement la copie d'un texte hiéroglyphique dans ses *Denkmäler*, II, Bl. 111 *h*. La paroi IK comportait une représentation à grande échelle de Ni-Ankh-Pepi et de son épouse regardant les travaux des champs figurés devant eux sur plusieurs registres. Étant donnée l'échelle des personnages, ces registres devaient être au nombre de trois. Il ne reste aujourd'hui qu'une faible partie du registre inférieur.

LE MAÎTRE ET SA FEMME REGARDENT LES TRAVAUX DES CHAMPS.

Le défunt est vêtu d'un grand pagne. Il tient dans la main droite un sceptre dont seul le manche est visible. Le buste, la tête et le bras gauche du défunt manquent.

La femme de Ni-Ankh-Pepi est figurée à ses côtés, à la même taille que lui. Elle est vêtue d'une robe collante tenue par deux bretelles [1]. Son bras gauche, qui s'appuyait sur l'épaule de son mari, et sa tête sont détruits.

[1] Comparer à cette représentation celle de Khounès et de sa femme (fig. 6).

Ni-Ankh-Pepi et son épouse étaient séparés des scènes qu'ils regardaient par une bande de hiéroglyphes donnant le titre du tableau. Il ne subsiste plus aujourd'hui que les derniers signes de cette légende, mais elle était complète au temps

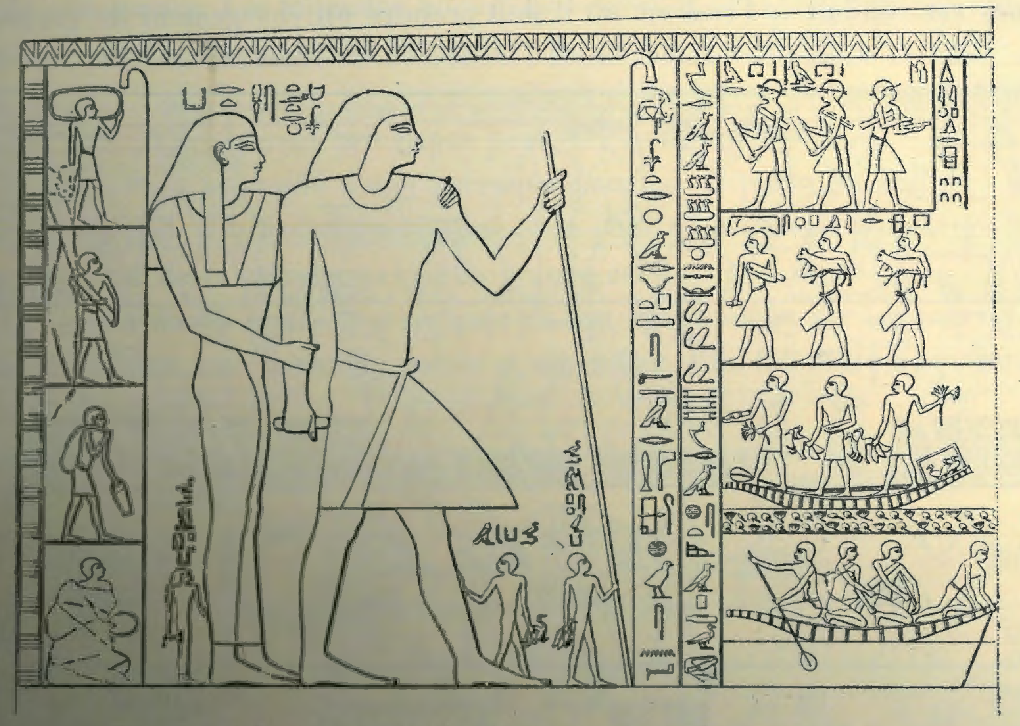


Fig. 6. — Scènes du tombeau de Khounès (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, 105 *a*).

de Lepsius qui la copia et la publia dans les *Denkmäler*, II, Bl. 111, *h* [1]. Voici ce texte :

[2]

Le châtelain, ami unique, chef sous le roi, le retraité auprès du Dieu grand, Khnoum-Hotep-Hepi.

Regarder les travaux d'orges du sud et du nord [3] *effectués par les équipes du domaine de perpétuité* [4].

[1] Voir p. 3, n. 1, les corrections signalées dans le *Text* de Lepsius.
[2] Le groupement *wꜥ·tj* est à l'envers sur le dessin de Lepsius.
[3] L'orge du sud et l'orge du nord sont deux espèces végétales différentes.
[4] J. Pirenne, *Histoire des institutions*, t. III, 1935, p. 254, traduit : «qui voit le travail (de l'administration) des grains du sud, comme représentant du service des écritures de la maison perpétuelle *per djet*».

REGISTRE INFÉRIEUR : L'ÉDIFICATION DES MEULES.

A gauche, deux personnages construisent une meule. A droite, un troupeau d'ânes est conduit à l'endroit où il doit prendre un chargement de gerbes [1].

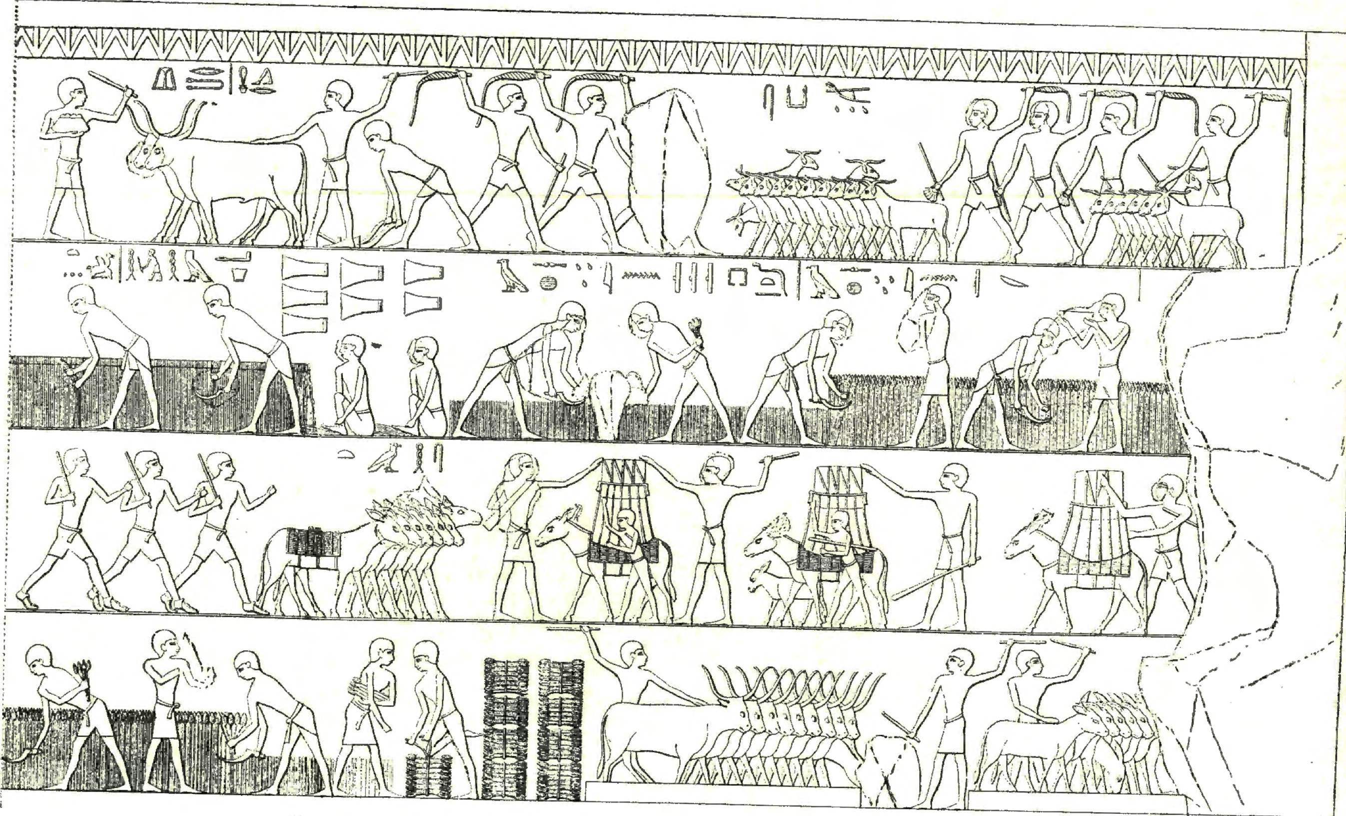


Fig. 7. — Scènes du tombeau de Khounès (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, 106 *b*).

Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'animaux dépiquant l'orge sur l'aire, car dans ce cas les sabots des ânes disparaîtraient dans la paille [2].

PAROI LM.

État actuel : pl. X (photographie). — Reconstitution : pl. XI (dessin).

La grande face LM du pilier encastrée était intacte, lors du passage de Lepsius, qui en fit dessiner le tiers supérieur aujourd'hui détruit. Ce panneau est sculpté en creux alors que les autres parois du tombeau sont traitées en relief.

[1] Une scène analogue (fig. 7) se trouvait dans le tombeau de Khounès.

[2] Voir par exemple le dépiquage sur les aires de Ti (Montet, *Scènes de la vie privée*, pl. XVIII), où les pattes des ânes sont enfoncées dans la paille jusqu'aux genoux.

LE DÉFUNT ET SA FEMME EN COSTUME D'APPARAT.

La paroi LM comporte une représentation à grande échelle de Ni-Ankh-Pepi et de son épouse. Les légendes hiéroglyphiques des deux personnages ont été publiées par Lepsius dans les *Denkmäler*, II, Bl. 111, *d*. Grâce à ce dessin, on peut reconstituer le tiers supérieur manquant du pilier; la partie inférieure droite, qui est également brisée, ne peut être que supposée.

Ni-Ankh-Pepi est coiffé d'une perruque bouclée. Il porte un collier à cinq rangs de perles. Il est vêtu d'un pagne et sa poitrine est ceinte d'un large bandeau. Il tient de la main gauche une grande canne à pommeau.

La femme de Ni-Ankh-Pepi s'appuie de son bras gauche sur l'épaule de son mari. Elle porte une perruque nattée et un collier. Elle est vêtue d'une longue robe à bretelles.

Les légendes hiéroglyphiques des deux personnages sont les suivantes, d'après le dessin de Lepsius :

Le chargé de mission dans les Neuf nomes.

(1)

Sa femme qu'il aime, celle qui est connue du Roi, Ini.

PAROI MN.

État actuel : pl. X (photographie); pl. XI (dessin).

La face latérale MN du pilier encastré comporte quatre registres. Elle est restée à l'état d'ébauche. Lepsius n'a rien noté à son sujet. Le tiers droit du pilier est brisé sur toute sa hauteur.

REGISTRE INFÉRIEUR : LES PEINTRES DE COFFRES.

Deux personnages symétriques assis peignent trois petits quadrupèdes sur un coffre. Malgré le mauvais état du relief, on distingue nettement le pot de couleur et le pinceau du peintre de gauche. Des scènes analogues se retrouvent par ailleurs [2].

[1] Il est possible qu'il y ait une lacune d'un demi cadrat devant [hiéroglyphes], d'après le dessin de Lepsius. Dans ce cas, le nom de la femme s'écrirait [ ] [hiéroglyphes]. Cependant l'orthographe [hiéroglyphes] du nom *Ini* se retrouve dans Petrie, *Dendereh*, 1900, pl. VII (en haut et à droite).

[2] Newberry, *Beni Hasan*, II, 1894, pl. IV et XIII; Petrie, *Deshasheh*, 1898, pl. XIII.

DEUXIÈME REGISTRE : LE SINGE PORTEUR.

Un cynocéphale debout porte deux fardeaux pendus aux extrémités d'une palanche.

TROISIÈME REGISTRE : LES ORFÈVRES.

Deux personnages symétriques, assis, exécutent sur un établi des travaux d'orfèvrerie.

REGISTRE SUPÉRIEUR : L'ÉTALAGE DES PIÈCES D'ORFÈVRERIE.

Au-dessus des orfèvres qui viennent de mettre la dernière main à leur ouvrage, les produits de leur industrie sont exposés sur une table basse. On ne voit plus qu'un grand collier.

GRANDE STÈLE FAUSSE PORTE AVEC TABLE D'OFFRANDES.

Position *e* sur les plans. — État actuel : pl. XII (photographie).

La fausse porte *e*, grâce à laquelle le défunt pouvait continuer dans l'autre monde la vie terrestre figurée sur les parois de son tombeau, est d'un type courant avec tore et corniche [1]. Il ne reste aucune trace de décoration sculptée. Si la stèle *e* n'était pas peinte, elle était inachevée comme la paroi MN.

PAROI NO.

État actuel : pl. XII (photographie).

A droite de la stèle *e* se trouve une liste d'offrandes occupant toute la hauteur de la paroi. La surface de la pierre est très usée. Les groupes de signes sont presque tous incertains et peut-être la gravure est-elle inachevée. On devine plutôt qu'on ne lit les mots... śntr «*résine de térébinthe*»..., wꜣḏ «*collyre vert*» (*malachite*), mśdm·t «*collyre noir*» (*galène*)..., ỉrp «*vin*»... avec des mentions de quantités.

[1] Sur la composition des fausses portes : GUNN, *Excavations at Saqqarah*, *Teti Pyramid Cemeteries*, vol. I, 1926, p. 179 à 181.

PAROI PQR.

État actuel de la paroi PQ : pl. IX (dessin).
État actuel de la paroi QR : pl. XIII (photographie); pl. XIV (dessin).
Reproduction d'après Lepsius d'un chapiteau de la paroi QR : pl. XVII *e*.

La paroi PQR devait être intacte lors du passage de Lepsius, si l'on en juge par ses notes. Malheureusement, Lepsius ne fit pas dessiner l'ensemble du panneau mais seulement deux détails qui lui parurent intéressants. La moitié droite PQ de la paroi est aujourd'hui presque totalement détruite; la moitié gauche QR est mieux conservée.

PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DU REPAS FUNÉRAIRE AU MAÎTRE DU TOMBEAU ET À SON ÉPOUSE.

L'ensemble de la scène se passe à l'intérieur d'une grande salle dont le plafond est soutenu par des colonnes. Un chapiteau en forme de nénuphar ouvert, publié dans les *Denkmäler*, II, Bl. 111 *e* (et reproduit ici pl. XVII *e*), est aujourd'hui en partie conservé. La salle est divisée en moitiés par une colonne centrale.

Sur la moitié droite QR de la scène, le maître et sa femme, figurés à grande échelle assis devant un guéridon chargé d'offrandes, recevaient l'hommage d'un familier. On ne voit plus que les pieds du défunt, l'épaule et les pieds de la femme, la tête et le bras gauche du familier manquent.

La moitié QR de la scène, divisée en cinq registres est mieux conservée.

Registre inférieur. A droite un orchestre de trois harpistes et d'un flûtiste [1]. Derrière les musiciens, un serviteur apporte deux corbeilles pleines de pains et d'oiseaux rôtis. Dans l'angle gauche du panneau, deux personnages soutiennent un guéridon chargés de pains et de gâteaux.

Second registre. A droite, deux rôtisseurs cuisent à la broche des volailles sur de petits braseros dont ils attisent le feu avec des éventoirs. Un troisième personnage prépare une volaille. Un quatrième apporte deux volailles dont il a tordu le cou. A gauche des pièces de boucherie remplissent une vaste corbeille, à côté de laquelle un personnage apprête un quartier de viande. Lepsius fit relever les détails de vannerie de cette grande corbeille qu'il publia dans les *Denkmäler*, II, Bl. 111.

Troisième registre. A droite, deux serviteurs apportent des épaules. Un troisième domestique tient une grue dont il ferme le bec pour l'empêcher de crier.

[1] Voir (fig. 8) l'orchestre représentée au tombeau de Khounès.

Un quatrième porte un petit ibex. A gauche, un boucher aiguise son couteau

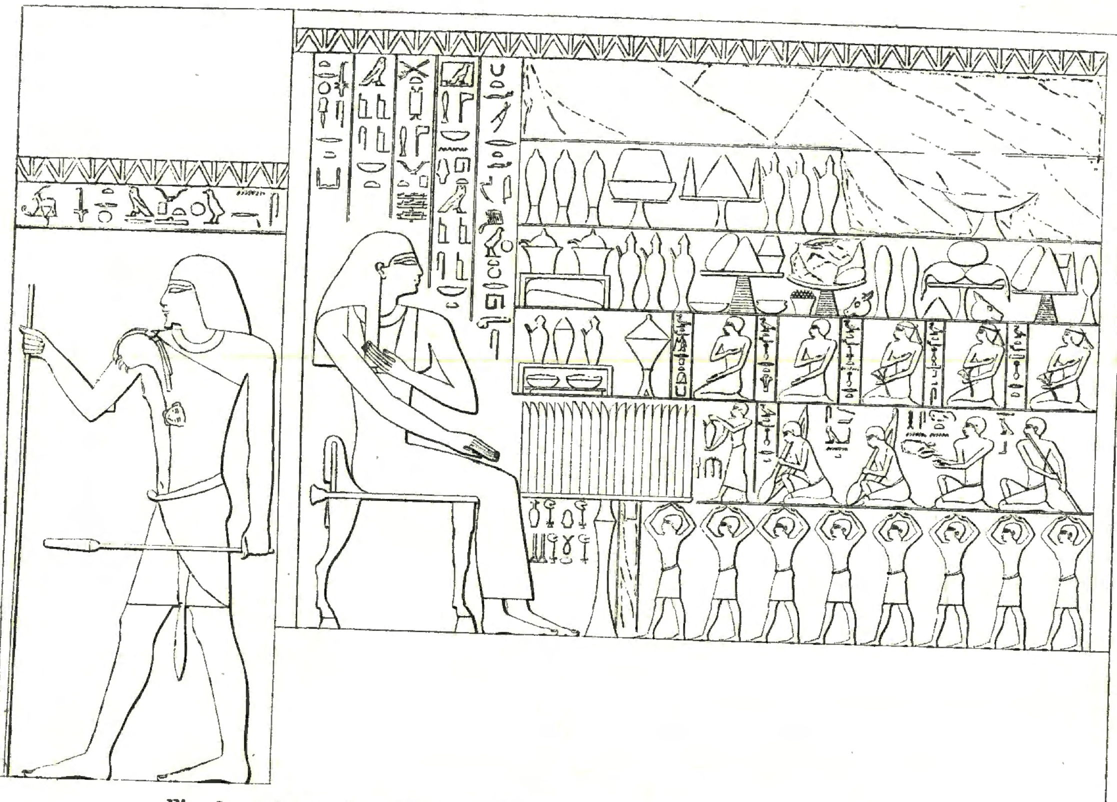


Fig. 8. — Scènes du tombeau de Khounès (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, 109).

avec un fusil attaché à sa ceinture. A ses côtés, un de ses compagnons sectionne la patte antérieure d'un veau qui est tenue par un aide.

Quatrième registre. Il reste deux vases et quatre corbeilles dans lesquelles sont entassés des pains, des gâteaux, des bottes d'oignons, des laitues et un concombre.

Cinquième registre. Il reste à gauche une corbeille d'oignons et de laitues et à côté une volaille dans un plat.

PAROI RS.

État actuel : pl. XIII (photographie). — Reconstitution : pl. XV (dessin).

La paroi RS comporte quatre registres. Lepsius la fit dessiner et la publia dans les *Denkmäler*, II, Bl. 111 *a*. La scène était alors complète, mais depuis, un grand fragment, formant l'angle supérieur gauche du tableau, a disparu. Sur la planche XV, la partie manquante a été reconstituée d'après le dessin de Lepsius et encadrée d'un pointillé.

LA FABRICATION DU VIN.

Registre supérieur. Lepsius décrit ce registre dans ses notes comme représentant une récolte de dattes. En réalité, cinq personnages cueillent le raisin d'une treille soutenue par des colonnettes. Le chapiteau de l'angle supérieur droit

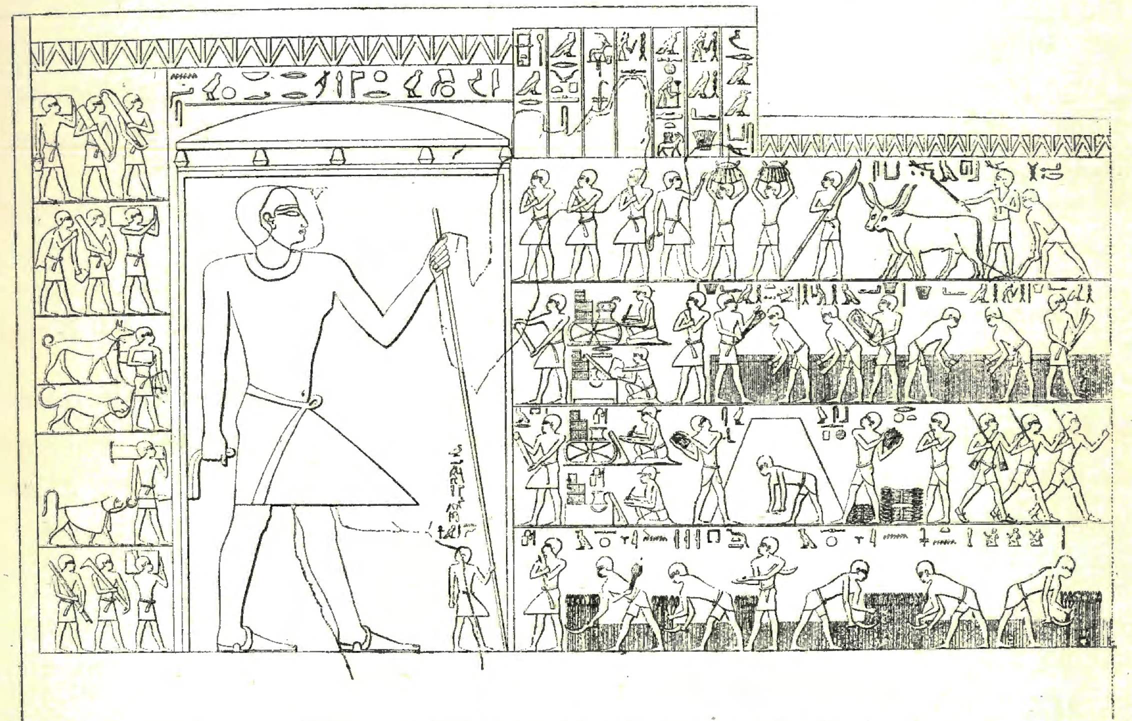


Fig. 9. — Scènes du tombeau de Khounès (d'après Lepsius, *Denkmäler*, II, 107).

du panneau a été relevé par Lepsius et publié dans les *Denkmäler*, II, Bl. 111 *e* (reproduit ici pl. XVII). A gauche, on charge les corbeilles pleines de raisins sur la tête des porteurs qui se dirigent vers l'endroit du foulage.

Registre médian. Arrivés en ce point, les porteurs sont déchargés et les corbeilles centralisées devant le bâti des fouleurs. Ces derniers écrasent le raisin en se maintenant à une poutre supportée par des colonnettes.

Registre inférieur. A gauche, cinq personnages pressent les graines déjà foulées. Le pressoir se compose d'un grand sac que tordent quatre serviteurs, au moyen de deux barres de bois. Le vin coule dans un grand récipient. Un cinquième serviteur, couché sur le sac, agit comme un ressort pour maintenir l'écartement des barres de bois.

A droite, la scène se subdivise en deux registres. En haut, deux personnages transvasent le vin dans des récipients, tandis qu'un intendant fait son rapport à un scribe comptable. Au-dessous, deux autres comptables enregistrent divers

récipients scellés, maintenus par une sellette. Dans chaque cas, l'attirail du scribe est représenté sur une table basse : palette pour l'encre et les calames, liasses de tablettes à écrire et de rouleaux de papyrus[1].

PAROI ST.

État actuel : pl. VIII (photographie); pl. IX (dessin).

La paroi S T est un des côtés latéraux du pilier encastré qui fait face au pilier L M N. Il ne reste plus des animaux signalés dans les notes de Lepsius qu'un bovidé portant un grand collier à pendentif.

ARCHITRAVES.

Reproduction des textes copiés par Lepsius et aujourd'hui détruits : pl. XVII, *c* et *g*.

Les piliers p. 1, p. 2, p. 3 et p. 4 soutenaient primitivement les architraves et les plafonds du tombeau dont l'ensemble était taillé dans la masse rocheuse de la montagne. Ces piliers étaient déjà brisés lors du passage de Lepsius, mais leurs architraves subsistaient encore, avec des inscriptions qui furent dessinées par les membres de l'expédition allemande. Les plafonds du tombeau ayant été exploités par les carriers depuis le relevé de Lepsius, il ne reste aujourd'hui aucune trace de ces textes, dont voici la teneur d'après les *Denkmäler*, II, Bl. 111, *c* et *g* :

Architrave c, *qui reposait sur le pilier* p. 4 (pl. XVII, *c*).

Une faveur qu'accorde le Roi par[5] *Osiris, maître de Busiris : qu'il soit enseveli*

[1] Les scribes, avec leur attirail, sont traités de la même façon que ceux de Ni-Ankh-Pepi par les sculpteurs du tombeau de Khounès. Voir figure 9.

[2] Le dessin des *Denkmäler* donne un fautif.

[3] Le groupement *wʿ-tj* est à l'envers sur le dessin de Lepsius. Le fait se présentant trois fois dans les copies de Lepsius (cf. pl. XVII, *c*, *h*, *i*), on peut se demander si telle n'était pas la disposition des signes sur l'original.

[4] Signe à l'envers sur le dessin de Lepsius.

[5] On trouve de nombreux exemples de proscynèmes *ḥtp dỉ nỉsw-t ỉn* dans Gunn, *Excavations at Saqqarah, Teti Pyramid Cemeteries*, vol. I, 1926, p. 219 et suiv. Voir aussi Gardiner, *The Tomb of Amenemhēt*, 1915, p. 90.

bellement dans Hebenou, à titre de retraité auprès de Horus qui est en avant de Hebenou, l'ami unique Khnoum-Hotep.

Architrave g, *qui reposait sur les piliers* p. 1, p. 2 et p. 3 (pl. XVII, *g*).

(la suite du texte n'a pas été relevée par Lepsius, l'architrave étant probablement brisée).

Une faveur qu'accorde le Roi par Anubis, qui est sur sa Montagne et dans Out : que lui soit faite l'offrande funéraire dans Hebenou, à titre de retraité auprès d'Osiris... [*à lui Khnoum-Hotep*].

STÈLES SECONDAIRES.

État actuel de la stèle *b* : fig. 10 (dessin).
État actuel des stèles *c* et *d* : pl. VII (photographie).

Le tombeau de Ni-Ankh-Pepi, comportant plusieurs puits funéraires, avait aussi plusieurs stèles.

La stèle *b* (fig. 10), presque totalement détruite, doit être contemporaine de la décoration du monument. Elle était, semble-t-il, du même type que la stèle *e* (pl. XII).

Les stèles *c* et *d* (pl. VII), postérieures en date à la décoration du panneau I K, sont aujourd'hui anépigraphes.

Fig. 10. — Stèle *b*.

Il est intéressant de noter que ces quatre stèles occupent le côté ouest du tombeau. C'est là une disposition spéciale aux sépultures établies sur la rive est du Nil, et non point sur la rive funéraire par excellence qu'est l'occident du fleuve.

* * *

Le tombeau de Ni-Ankh-Pepi, malgré son état de conservation déplorable, présente des scènes appartenant au répertoire traditionnel de la VIe dynastie. D'une façon générale, les thèmes utilisés sont bien ceux des mastaba memphites. Mais peut-être pourrait-on rechercher certains détails de composition des scènes, particuliers à Zâouyet el-Mayetîn, dans les localités voisines de ce

site. On tirerait alors de cette particularité des conclusions intéressantes pour l'étude des écoles d'art régionales[1].

En examinant la décoration des tombes de Beni Hassan, on trouve quelques analogies de composition entre des scènes de l'hypogée du nomarque Amenemhat et celle du tombeau de Ni-Ankh-Pepi, spécialement dans les tableaux de la fabrication du vin, de la pêche à la seine et des chèvres broutant les frondaisons d'un arbre[2]. Il en est de même des scènes de joutes ou de peinture d'un coffre figurées au tombeau du nomarque Baket[3]. Si elle n'est pas le fait du hasard, la chose n'a rien de surprenant, car les habitants de Beni Hassan au Moyen Empire avaient fréquemment l'occasion de venir à Zâouyet el-Mayetîn, ville située à quelques kilomètres au nord de leur cité; ils connaissaient bien les tombeaux de Ni-Ankh-Pepi, de Khounès et des autres notables de Hebenou, et ils y trouvaient une riche source d'inspiration pour décorer les monuments de leur nécropole.

(1) Voir à ce sujet Kees, *Studien zur aegyptischen Provinzialkunst*, 1921, p. 8, 24, 25 et 31.
(2) Newberry, *Beni Hasan*, I, 1893, pl. XII.
(3) *Ibid.*, II, 1894, pl. IV.

CHAPITRE V.

OBJETS PROVENANT DU TOMBEAU.

Comme on l'a vu au chapitre II, les seuls objets découverts dans la tombe de Ni-Ankh-Pepi proviennent des puits 11 et 13 vidés en 1927 par l'inspecteur du Service des Antiquités. J'ai retrouvé ces objets au Musée du Caire où j'ai pu les étudier. J'en donne ici la liste, suivant les numéros d'inventaire du musée.

MOBILIER DU PUITS 13.

51921. Palette de scribe en albâtre (pl. XVIII). Les deux godets ronds sont encore pleins de matières colorantes, l'une noire et l'autre rouge, qui diluées servaient d'encres. Longueur : 0 m. 257.

51922. Deux yeux (pl. XVIII) provenant d'une décoration incrustée dans un sarcophage de bois. Ils ont été étudiés par Lucas qui les décrit de la façon suivante : « the eyeballs consist of hard, white cristalline limestone; the pupils are obsidian and the fragmentary rims are copper[1]. » Largeur maxima de chaque œil dans la présentation actuelle : 0 m. 35; hauteur maxima : 0 m. 13.

51923. Statuette assise en calcaire (pl. XIX), de style très fruste. Elle présente des traces de peinture rouge et noire. Hauteur : 0 m. 092.

51924. Statuette agenouillée en calcaire (pl. XIX). Elle est du même style que la précédente. Hauteur : 0 m. 09.

51925. Chevet en albâtre (pl. XIX). Il est formé de trois pièces qui s'emboîtent l'une dans l'autre : la base, une colonne cannelée et un support cintré. Hauteur totale : 0 m. 23; base rectangulaire de 0 m. 21 sur 0 m. 09.

MOBILIER DU PUITS 11.

51926. Petit nécessaire destiné à contenir les simulacres des objets employés dans le rite funéraire de l'ouverture de la bouche (pl. XVIII). Il se compose d'une plaquette de calcaire de 0 m. 14 sur 0 m. 10, peinte en jaune, dans l'épaisseur de laquelle est ménagée la place de chaque objet. Tous les instruments du nécessaire manquent, à l'exception du petit vase 51932.

(1) Lucas, *Artificial eyes in Ancient Egypt*, in *Ancient Egypt and the East*, December 1934, p. 87.

51927. Chevet en albâtre (pl. XIX). Il est du même type que le chevet 51925; il est formé, comme lui, de trois pièces s'emboîtant l'une dans l'autre. Hauteur : 0 m. 15; base rectangulaire de 0 m. 115 sur 0 m. 065.

51928. Petit vase d'albâtre à fond arrondi (pl. XIX). Hauteur : 0 m. 056.

51929. Petit vase d'albâtre à fond arrondi (pl. XIX). Il est du même type que les vases 51928 et 51930. Hauteur : 0 m. 058.

51930. Petit vase d'albâtre à fond arrondi (pl. XIX). Il est du même type que les vases 51928 et 51929. Hauteur : 0 m. 062.

51931. Coupelle d'albâtre (pl. XIX). Diamètre : 0 m. 07.

51932. Petit simulacre de vase en calcaire peint en jaune, appartenant au nécessaire 51926 pour l'ouverture de la bouche (pl. XVIII). Haut. : 0 m. 024.

* * *

On peut se demander si les objets précédemment décrits sont contemporains de Ni-Ankh-Pepi et si les puits 11 et 13 ont été creusés à une époque assez peu postérieure à celle du puits principal 7 situé devant la grande stèle fausse porte. Bien qu'il soit impossible de répondre catégoriquement à cette question, on peut indiquer cependant certains détails qui permettent d'attribuer avec vraisemblance ces objets à la VI[e] dynastie. Les deux chevets 51925 et 51927 sont en effet d'un type courant à la fin de l'Ancien Empire. Il en est de même du nécessaire 51926 pour pratiquer l'ouverture de la bouche[(1)]. Mais c'est surtout la découverte des deux yeux incrustés 51922 qui semble confirmer cette date, car si nous ne savons pas exactement la date à laquelle apparaît cet élément important pour la théorie du sarcophage, nous en connaissons pourtant des exemples dans la tombe de Ankh-Ma-Hor à Saqqarah, contemporaine de Teti ou immédiatement postérieure[(2)]. Un des membres de la famille de Ni-Ankh-Pepi a donc pu fort bien avoir un sarcophage décoré de tels yeux.

(1) On trouvera des exemples de nécessaires pour l'ouverture de la bouche, d'un type analogue, et datant de la VI[e] dynastie, dans Petrie, *Dendereh*, 1900, pl. XXI; Naville, *The Cemeteries of Abydos*, I, 1914, p. 3 et 20, pl. IV; Budge, *The book of opening the mouth*, I, 1909, frontispice; *A guide of the fourth, fifth, and sixth egyptian rooms of the British Museum*, 1922, p. 19 et 213; Jéquier, *Fouilles à Saqqarah, Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II*, 1929, p. 65, fig. 72 (Caire, *Journal d'entrée* n° 52345), p. 120, fig. 137. Pour des généralités sur ces nécessaires voir aussi Jéquier, *Frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, 1921, p. 323 et suiv.; *Dictionnaire d'archéologie*, in *Bull. Inst. franç. du Caire*, t. XIX, 1922, p. 169 et suiv., p. 255 et suiv.

(2) Lacau, *Suppression des noms divins dans les textes de la chambre funéraire*, in *Annales du Service*, t. XXVI, 1926, p. 76. Pour la représentation des yeux sur les sarcophages, voir Borchardt, *Bemerkungen zu den Särgen des mittleren Reiches*, in *Zeitschrift*, XXXV, 1897, p. 116 et 117; Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, t. I, 1904, préface et pl. XIX; t. II, 1906, p. 77.

CONCLUSION.

La documentation apportée par le tombeau de Ni-Ankh-Pepi est beaucoup plus riche qu'on pourrait le croire à première vue. En effet, si le monument est très ruiné et dépourvu de longs textes, il n'en est pas moins intéressant par sa position géographique et surtout par la personnalité de son possesseur, qui fut un très haut fonctionnaire de la VI[e] dynastie.

I. — LE SITE DE HEBENOU,

DANS LEQUEL NI-ANKH-PEPI FUT ENTERRÉ.

Les inscriptions de Ni-Ankh-Pepi montrent tout d'abord que sa tombe est établie dans Hebenou, capitale bien connue du nome de l'Oryx, le seizième de la Haute-Égypte. On relève sur les architraves copiées par Lepsius deux prières adressées à Anubis et à Osiris en faveur du défunt pour qu'il bénéficie d'une sépulture et d'un service d'offrandes dans Hebenou, en qualité de *im3ḫ* auprès du dieu local :

Qu'il soit enseveli bellement dans Hebenou, à titre de retraité auprès de Horus qui est en avant de Hebenou;

Que lui soit faite l'offrande funéraire dans Hebenou.

On ne saurait dire plus clairement que la tombe de Ni-Ankh-Pepi a été taillée dans la falaise de Hebenou.

On a parfois contesté l'identification de la ville de Hebenou, souvent mentionnée dans les textes, avec Zâouyet el-Mayetîn, en pretextant qu'on ne trouvait pas dans ce site de traces d'une cité des vivants. Je ne résumerai pas ici les hésitations des archéologues qui ont cherché à identifier Hebenou avec Minyé ou des localités voisines[(1)], car les seuls textes dont on puisse tirer argument pour fixer l'emplacement de la ville sont ceux de la tombe de Ni-Ankh-Pepi.

(1) Voir à ce sujet Gauthier, *Dictionnaire géographique*, t. IV, 1927, p. 25.

Si d'une part cette sépulture se trouve dans Hebenou, et si d'autre part Hebenou est le nom souvent attesté de la capitale du seizième nome de Haute-Égypte, il est évident que métropole et cimetière faisaient partie d'un même ensemble. En quelque point que soit située la ville des vivants appelée Hebenou, elle doit être très proche de la nécropole où se trouve le tombeau de Ni-Ankh-Pepi.

La première idée qui vient à l'esprit est celle de la localisation de la cité de Hebenou au Kôm el-Ahmar, situé au-dessous de la tombe de Ni-Ankh-Pepi. Cette



Fig. 11. — Linteau de porte d'Aménophis III, trouvé au Kôm el-Ahmar.

identification, souvent mise en doute, ne rencontre pourtant que des arguments en sa faveur.

On ne peut partager l'avis de Maspero, qui était frappé par l'absence au Kôm el-Ahmar «non seulement d'un temple, mais d'un emplacement où il soit permis de supposer qu'il y ait eu jadis un temple»[1]. Il existe en effet au Musée du Caire un linteau de porte d'Aménophis III, découvert au Kôm el-Ahmar, et ayant appartenu à un édifice consacré à l'Horus local (fig. 11)[2]. Ce monument

(1) Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, vol. V, 1911, p. 347.

(2) Ce linteau, découvert par l'inspecteur du Service des Antiquités Moh. Chaban, a été envoyé par ses soins au Musée du Caire en juin 1912. Il a été publié par Lefebvre, *A travers la Moyenne Égypte, Documents et notes*, in *Annales du Service*, t. XII, 1912, p. 93, § VII, qui le décrit, à tort, comme une petite stèle oblongue.

en calcaire a 0 m. 60 de haut sur 1 m. 30 de large. Sous le ciel, le disque ailé est flanqué à droite et à gauche de l'ethnique de l'Horus d'Edfou. Au-dessous, dans un cadre, deux lignes de grands hiéroglyphes gravés en creux, avec quelques traces de peinture bleue, donnent en deux groupes symétriques les noms d'Aménophis III :

Vive le Dieu Parfait Neb-maʿt-Reʿ, aimé d'Horus.

Vive le fils de Reʿ [Amenhotep, Prince de Thèbes][1]*. Puisse-t-il vivre éternellement !*

Ce linteau du Kôm el-Ahmar n'est certainement pas un monument funéraire; c'est un élément architectural du temple consacré à l'Horus local, auquel Aménophis III donna des témoignages de sa piété, comme l'indiquent les scarabées où le roi se fait appeler *Neb-maʿt-Reʿ aimé d'Horus, seigneur de Hebenou*[2].

Beaucoup de monuments découverts au Kôm el-Ahmar montrent que cette localité fut un centre religieux aux diverses époques pharaoniques. Il suffit pour en être convaincu, d'examiner l'importante série d'inscriptions provenant du site et mentionnant l'Horus local[3]. La présence au Kôm el-Ahmar d'un grand nombre de monuments consacrés à l'Horus de Hebenou est un argument solide en faveur de l'identification de la «Butte rouge» avec Hebenou.

Le Kôm el-Ahmar groupe une série de monticules de poteries et de briques qui n'ont pas été fouillés couche par couche dans leur ensemble. Les sondages effectués çà et là par Weill ne permettent pas de conclure à l'absence d'une ville de l'Ancien Empire au bas de la nécropole[4]. D'ailleurs, la superficie de cette ville ne fut probablement jamais très grande, car Hebenou ne paraît pas avoir joué un rôle historique important. Dès le Moyen Empire, la cité est reléguée au second plan dans les inscriptions des nomarques de Beni Hassan; et plus tard, les textes désignent Hebenou comme une simple bourgade provinciale.

La ville de Hebenou doit se trouver au bord du Nil, au pied de la nécropole de Zâouyet el-Mayetîn. Il serait souhaitable d'en préciser la position par de

(1) A la seconde ligne, les deux cartouches d'Aménophis III ont été martelés, lors de la révolution religieuse d'Akhenaten. Plus tard, la surface du linteau fut, en ces deux endroits, régularisée au plâtre, peut-être pour récrire le nom royal en caractères peints.

(2) Hall, *Scarabs in the British Museum*, vol. I, 1913, p. 182, n° 1818.

(3) Weill et Jouguet, *Horus-Apollon au Kôm el-Ahmar de Zawiét el-Maietin*, in *Mélanges Maspero*, vol. II, 1934, p. 81 à 104 et 2 planches.

(4) Voir p. 43 la bibliographie des fouilles effectuées par R. Weill à Zâouyet el-Mayetîn en 1912, 1913, 1929 et 1933.

nouvelles fouilles méthodiques. Les villes pharaoniques sont souvent reliées à leurs nécropoles par des routes ou des voies monumentales. Ces chaussées, qui vont de la plaine vers les falaises désertiques où sont creusés les tombeaux, s'étendaient parfois sur d'assez grandes distances. Un fonctionnaire qui vivait sous la XVIIIe dynastie à Hiérakonpolis écrit en effet :

[hieroglyphs] (1)

J'ai élargi la route pour mes provisions funéraires sur (une longueur de) 21 rouleaux de corde (soit 1 102 m. 50, le ϣⲉⲛⲛⲟϩ valant 52 m. 50)(2). C'est là une sorte d'invitation à l'adresse des survivants : «quand vous viendrez visiter ma tombe, ne craignez pas d'apporter avec vous des provisions en quantité, car j'ai fait élargir la route, qui conduit à ma sépulture, sur une longueur de plus d'un kilomètre, afin qu'il y puisse passer sans encombre des vivres innombrables!» Et, comme la distance indiquée semble bien correspondre à celle qui sépare la ville de Hiérakonpolis de ses tombeaux, le sens de cette phrase, écrite à titre de post-scriptum à la fin d'une stèle funéraire, est bien dans la note de l'humour égyptien(3). De tels chemins reliant les habitations des vivants aux sépultures subsistent encore aujourd'hui dans beaucoup de localités; les mieux conservés sont ceux d'El-Amarna. Lorsque la montagne funéraire est proche de la ville, ces voies d'accès aux tombeaux prennent l'aspect de rampes monumentales taillées au flanc des falaises; à Beni Hassan, des rampes à forte pente montent aux sépultures des notables du nome de l'Oryx, nome dont Hebenou, nous l'avons vu, était la capitale.

Or, deux rampes de ce type ont été découvertes par Weill à Zâouyet el-Mayetîn(4). L'une d'elles, qui occupe la partie septentrionale du Kôm el-Ahmar, relie les abords de la tombe de Ni-Ankh-Pepi aux cultures actuelles de la plaine. Je ne serais pas surpris si l'on démontrait un jour qu'elle partait de l'ancienne cité des vivants appelée Hebenou.

(1) Sethe, *Urkunden*, IV, p. 133.

(2) Sur le «rouleau de corde», ϣⲉⲛⲛⲟϩ, voir la note de Loret (in *Zeitschrift*, XXXII, 1894, p. 64) qui, le premier, démontra que cette mesure de longueur était égale à cent coudées.

(3) D'après la carte sommaire publiée par Quibell, *Hierakonpolis*, II, pl. LXXIII A, une distance de 1102 m. 50 peut fort bien séparer les tombes des ruines de la ville.

(4) Weill, *Catalogue des antiquités égyptiennes... provenant de l'expédition de 1913*, extr. du *Bull. de la Soc. fr. des fouilles archéologiques*, Paris, 1913, p. 23 et 35.

II. — LA RÉGION DES NEUF NOMES, OÙ NI-ANKH-PEPI EXERÇA SES FONCTIONS.

Voyons maintenant les renseignements que donne la tombe de Ni-Ankh-Pepi sur la personnalité de son possesseur. Les représentations du personnage n'ont rien de très caractéristique; tout au plus la grande écharpe qui lui barre la poitrine (pl. XI) présente-t-elle quelque originalité. Par contre, la titulature de Ni-Ankh-Pepi nous documente beaucoup plus utilement sur son rôle. Comme le montre le tableau suivant, il fut «*châtelain, ami unique, chef sous le roi, chargé de mission dans les Neuf nomes*».

	Pl. XVII, *i.*	Pl. XVII, *h.*	Pl. XVII, *c.*	Pl. XI.
[hieroglyphs]	×	×		
[hieroglyphs]	×	×	×	
[hieroglyphs]	×	×		
[hieroglyphs]	×			×

Les trois premiers titres ne sont pas effectifs mais honorifiques. Ils sont énumérés dans leur ordre d'importance décroissante, comme on pourra le constater en comparant le *cursus honorum* de Ni-Ankh-Pepi avec les titulatures des fonctionnaires de la même époque. Tous les personnages qui se vantent d'avoir été [hieroglyphs], [hieroglyphs] et [hieroglyphs] énumèrent ces trois dignités dans le même ordre que Ni-Ankh-Pepi(1).

Le titre [hieroglyphs] que l'on traduit généralement «*régent de château*», c'est-à-dire comme un titre effectif, serait mieux rendu, je crois, par le mot «*châtelain*», qui désignait au Moyen âge français un degré hiérarchique de noblesse.

Le titre [hieroglyphs] «*ami unique*» est trop connu comme titre honorifique pour qu'il y ait lieu d'y revenir.

(1) Voir par exemple Jéquier, *Fouilles à Saqqarah, Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II*, 1929, p. 127 à 134.

Quant au titre , on le traduit ordinairement «*premier sous le roi*»[1]. Sa position, en troisième place dans la titulature de Ni-Ankh-Pepi, montre que ce titre n'a pas l'importance impliquée par sa traduction courante. Il est incontestable que la dignité d'un premier ministre après le roi serait mentionnée avant tout autre titre.

Le seul titre effectif de Ni-Ankh-Pepi est celui de . Le signe , représenté une fois avec tous ses détails (pl. XI), est bien certainement celui du nome et il ne peut être question d'y voir le signe du bassin. On ne saurait rendre le titre par «*overseer of the Nine Pools*», comme l'ont fait Porter et Moss[2], d'autant plus que le mot signifiant «*bassin*» n'est jamais féminin sous l'Ancien Empire, alors que le mot signifiant «*nome*» est toujours de ce genre[3]. Il faut donc traduire le titre par «*chargé de mission*» ou «*chargé de mandat dans les Neuf nomes*».

En quoi consistait cette mission de Ni-Ankh-Pepi? Il est difficile de le préciser. Les textes du tombeau montrent seulement que le personnage remplissait sa charge de dans les «*Neuf nomes*», ce chiffre «*neuf*» étant bien attesté par deux exemples du même titre. Or, la fonction de fut exercée par certains très hauts fonctionnaires dans «*la Terre entière*»[4], c'est-à-dire dans toute l'Égypte. L'expression «*les Neuf nomes*» est donc plus restrictive, mais elle désigne un groupement territorial, une fraction du pays dont il y a lieu de rechercher les limites.

L'Égypte, depuis la plus haute antiquité, a été divisée en plusieurs régions, dont on a conservé les désignations pendant de longues périodes.

Dans les textes du Moyen Empire, le pays est divisé en Basse-Égypte et Haute-Égypte. La Haute-Égypte comprend elle-même deux parties, dont la plus méridionale porte le nom de «*la Tête de la Haute-Égypte*» et s'étend d'Éléphantine à Siout inclusivement[5]. Cette région de occupe par conséquent les *treize* premiers nomes de Haute-Égypte.

[1] FIRTH and GUNN, *Excavations at Saqqarah*, *Teti Pyramid Cemeteries*, vol. I, Text, 1926, p. 153: «First under the King»; KEES, *Beiträge zur altägyptischen Provinzialverwaltung und der Geschichte des Feudalismus*, in *Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, *Philologisch-Historische Klasse*, 1932, p. 89 : «Erster unter dem König».

[2] PORTER and MOSS, *Topographical Bibliography*, IV, *Lower and Middle Egypt*, 1934, p. 137.

[3] Il est fait ici allusion à l'orthographe que l'on rencontre pl. XVII, *i*.

[4] Voir par exemple LEPSIUS, *Denkmäler*, Abth. II, Bl. 88 *a*; FIRTH and GUNN, *op. cit.*, p. 107, où le titre est porté par le vizir Ka-Gem-Ni.

[5] SETHE, *Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter*, 1930, p. 48, § 58; KEES, *op. cit.*, p. 104.

Comme la Haute-Égypte est divisée en *vingt-deux* nomes, il reste *neuf* nomes entre «la Tête de la Haute-Égypte» et la Basse-Égypte. Ce sont précisément les «*Neuf nomes*» dans lesquels Ni-Ankh-Pepi exerçait son office.

La division de la Haute-Égypte au niveau de Siout correspond d'ailleurs à la diramation du Nil que forme le Bahr Youssef. Ce canal parallèle au fleuve s'amorce aujourd'hui à Deirout, soit un peu au nord de Siout. Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte de la région pour constater que l'amorce du Bahr Youssef s'est déplacée depuis l'antiquité; les marais et les lacs qui s'étendent entre Deirout et Siout, au pied de la falaise libyque, sont les témoins d'un ancien lit du cours d'eau. La ville de Siout fut toujours considérée comme une sorte de porte dans l'Égypte. Encore au temps de Strabon, il existait un poste de garde et un bureau de péage au niveau de Lycopolis; le schène, mesure de longueur, doublait même de valeur à partir de ce point[1].

Avec Claude Ptolémée, qui écrivit vers le milieu du IIe siècle, on trouve encore une division tripartite de l'Égypte qui comprend alors la Thébaïde, «les Sept nomes» et le Delta[2]. En effet, à une date qu'il faut placer, semble-t-il, entre l'an 68 et l'an 72, avait été créée entre la Thébaïde proprement dite et le Delta une circonscription administrative désignée comme οἱ Ἑπτὰ νομοί «*les Sept nomes*» ou «*Heptanomia*», épistratégie qui comptait à l'origine sept nomes, mais qui dès le premier tiers du IIe siècle devait embrasser jusqu'à dix nomes[3].

A propos de ces divisions régionales de la vallée du Nil, il est intéressant de rappeler ici quelques-unes des idées que mon maître Victor Loret a souvent exprimées sur l'Égypte primitive, soit dans ses articles, soit dans ses cours à l'Université de Lyon.

Parlant de l'époque préhistorique, où le royaume d'Égypte n'est pas encore constitué, Loret écrit : «De nombreux clans et de nombreuses tribus, venus de la Libye, de l'Asie antérieure, du sud de l'Égypte, se mêlent, se combattent, se déplacent, nouent entre eux des alliances et finissent par former quatre grands groupements (Guêpe, Jonc, Cobra, Vautour) bientôt accouplés en deux royaumes (Guêpe + Jonc, Cobra + Vautour).» Puis, plus tard, «une nouvelle

[1] STRABON, Livre XVII, chap. I, § 41.

[2] GAUTHIER, *Les nomes d'Égypte depuis Hérodote jusqu'à la conquête arabe*, in *Mémoires présentés à l'Institut d'Égypte*, t. XXV, 1935, p. 175 à 178.

[3] On ne doit point appeler cette circonscription *Heptanomide* ou *Heptanomis*, comme on l'écrit souvent, à tort, en adoptant une conjecture d'une très ancienne édition de Ptolémée. Voir à ce sujet WILCKEN, *Archiv für Papyrusforschung*, X, 1932, p. 254 et note 1.

peuplade, venue de l'Asie par l'Arabie et la Somalie, descend vers le nord et pénètre en Haute-Égypte. Cette nouvelle race, admirablement douée, s'implante solidement dans le pays et se taille, aux dépends de ses voisins, un troisième royaume (Faucon). Après plusieurs siècles de luttes et d'alliances successives entre les trois royaumes, le Faucon finit par l'emporter, et, les trois royaumes désormais unis sous un seul sceptre, la monarchie pharaonique est définitivement constituée sous le règne de Perabsen (dernier roi de la seconde dynastie)[(1)]. »

Ces conclusions sont tirées d'une étude minutieuse des monuments archaïques et des divers éléments constituant le protocole des pharaons, dont les titres , et sont considérés par Loret comme d'anciens emblèmes totémiques désignant d'abord des groupements de tribus primitives, puis, plus tard, les chefs de ces groupements.

La *Guêpe* est, d'après Loret, l'enseigne héraldique de la Basse-Égypte. C'est le totem du plus important des clans occupant le Delta, et c'est pourquoi il fut choisi pour désigner toute la région. Le « *Château de la Guêpe* » [(2)], sanctuaire principal de Saïs, rappelle par son nom le rôle joué par l'enseigne dans la métropole du royaume du Delta.

Le *Jonc* est, toujours d'après Loret, l'emblème d'un groupement de tribus occupant la Moyenne-Égypte, c'est-à-dire la vallée du Nil allant de la naissance du Bahr Youssef aux premières branches du Delta. La capitale régionale est Hérakléopolis, dont le nom, écrit sur la pierre de Palerme[(3)], signifie au propre « *les Enfants du Jonc* ». De plus, le dieu local *Ḥer-š·f* a pour titre principal « *le Jonc des Deux Terres* »[(4)], et son grand prêtre est appelé « *le Jonc* »[(5)].

Le Cobra totémique n'est pas la « *Ouadjit* » de Bouto et ne désigne pas, comme on l'admet communément, la Basse-Égypte; c'est la « *Ouadjit* » du nome

(1) Loret, *Note sur les instruments de musique de l'Égypte ancienne*, in *Encyclopédie de la Musique* (Lavignac), t. I, Paris, 1913, p. 2.

(2) Gauthier, *Dictionnaire géographique*, t. IV, p. 65 et 66.

(3) *Ibid.*, t. III, p. 93.

(4) Lanzone, *Dizionario di Mitologia Egizia*, Quarta Dispensa, 1884, p. 552 et suiv., pl. CCXII; Naville, *Ahnas el Medineh* (*Heracleopolis Magna*), 1894, p. 10; Erichsen, *Papyrus Harris* I, p. 72, 61 *b*, 13; Tresson, *La stèle de Naples*, in *Bull. Inst. fr.*, t. XXX (*Mélanges Victor Loret*), 1931, p. 377; Tresson, *L'inscription de Chéchanq Ier* in *Mélanges Maspero*, vol. I, 1935, p. 820.

(5) Erman und Grapow, *Wörterbuch*, II, p. 334.

, le Xe de la Haute-Égypte, dont la métropole était Aphroditopolis (aujourd'hui Kôm Ichgaou)[(1)].

Enfin, le Vautour « *Nekhbit* » fut l'enseigne, puis la déesse, d'Eileithyia, aujourd'hui El-Kâb.

Ainsi, selon Loret, les titres et Vautour et Cobra semblent avoir joué, vis-à-vis des souverains primitifs d'Eileithyia et d'Aphroditopolis, le même rôle que joua Horus-le-Faucon vis-à-vis des rois horiens, autrement dit la figuration du totem du clan servit à désigner dans les trois cas le chef même du clan[(2)]. De même, le titre est comparable au titre ; il servit, comme ce dernier à indiquer une souveraineté sur deux groupements, en fait l'Heptanomia et le Delta. Il faut remarquer aussi que, dans la disposition du protocole royal, les anciennes monarchies sont rangées en deux groupes et , c'est-à-dire dans un ordre géographique allant du sud au nord. Peut-être doit-on en conclure que c'est dans cet ordre que s'accomplirent les conquêtes, le Vautour triomphant du Cobra, le Jonc triomphant de la Guêpe. Le titre , qui vient en tête dans le protocole complet montrerait qu'à son tour Horus, ou plus exactement le clan horien, aurait vaincu ses adversaires en partant du sud pour aller vers le nord. C'est d'ailleurs l'ordre qui est encore adopté à la basse époque dans l'exposé du « Mythe d'Horus »[(3)].

L'évocation plus ou moins vague des royaumes primitifs du Vautour, du Cobra et du Jonc se retrouve dans la division tripartite de la Haute-Égypte en Thébaïde supérieure, Thébaïde inférieure et Heptanomia. Le vizir Rekhmara exerçait en effet sa juridiction sur la Thébaïde allant de la première cataracte jusqu'à Siout inclusivement, mais divisée en deux parties, l'une au sud de Koptos, l'autre au nord de cette même ville[(4)]. Et encore à l'époque arabe il existait, selon Champollion, une division de la Haute-Égypte en trois régions

(1) Loret, *Quelques idées sur la forme primitive de certaines religions égyptiennes*, in *Revue égyptologique*, t. XI, 1904, p. 72. Sur ce nome, cf. H. Gauthier, *Le Xe nome de la Haute-Égypte*, in *Recueil de travaux*, t. XXXV, 1913, p. 1 à 56.

(2) Loret, *Horus-le-Faucon*, in *Bull. de l'Inst. fr.*, t. III, 1903, p. 11 et suiv.; *L'Égypte au temps du totémisme*, in *Bibliothèque de vulgarisation du musée Guimet*, t. XIX, Paris 1906, p. 56 et suiv.; Kuentz, *Autour d'une conception égyptienne méconnue : l'akhit ou soi-disant horizon*, in *Bull. de l'Inst. fr.*, t. XVII, 1920, p. 173 et suiv.

(3) Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus*, 1870, passim.

(4) Sethe, *Urkunden*, IV, p. 1120 et 1129.

dont la plus méridionale s'étendait, exactement comme au temps de Rekhmara, d'Assouan à Koptos[1].

En somme, d'après Loret, la Haute-Égypte, dès les premières dynasties, se divisait en trois régions naturelles :

1° le [hieroglyph], de la frontière sud à Koptos, capitale Eileithyia;

2° le [hieroglyph], de Koptos à Siout, capitale Aphroditopolis (Kôm Ichgaou)[2];

3° le [hieroglyph], de Siout à la pointe du Delta, capitale Hérakléopolis.

Il y avait lieu de rappeler ici quelques-unes des idées de Victor Loret sur l'Égypte archaïque, car « *les Neuf nomes* » dans lesquels Ni-Ankh-Pepi fut [hieroglyph] paraissent correspondre à la fraction du pays occupée primitivement par les tribus du Jonc. Il est curieux de retrouver dans ce groupement territorial de la VIe dynastie une survivance d'une des quatre divisions les plus anciennes de la vallée du Nil. Le souvenir des premières royautés qui s'étaient partagé l'Égypte avant son unification définitive sous le règne de Perabsen semble ne s'être jamais complètement effacé.

*
* *

Ainsi, Ni-Ankh-Pepi, comblé de dignités par son souverain, exerça ses hautes fonctions dans un quart de l'Égypte. Il se fit enterrer non point à Saqqarah auprès du pharaon, mais dans le cimetière de Hebenou, capitale du nome qui fut le centre de sa vie administrative.

(1) Champollion, *L'Égypte sous les pharaons*, t. I, 1814, p. 145, note 5 : « Les Arabes divisent le *Ssaïd*, ou la haute Égypte en trois parties. La première porte le nom de *Ssaïd-el-ouatha*, et comprend le territoire et les villes qui sont entre le Kaire et Aboutig; la seconde s'étend depuis Aboutig jusques à Kefth (Coptos), et s'appelle *Ssaïd-el-aoussath;* enfin le reste de la haute Égypte, jusques à Asouan (Syène), porte le nom de *Ssaïd-el-aâla*, c'est-à-dire le *Ssaïd le plus élevé*. Cette dernière partie correspond à la Thébaïde; le *Ssaïd-el-ouatha*, est à peu de chose près l'*Heptanomide* des Grecs. »

(2) Remarquer qu'il existe en Haute-Égypte une seconde Aphroditopolis (Atfiéh), capitale du XXIIe nome.

APPENDICE.

L'EXCURSION DE SAINT-FERRIOL À ZÂOUYET EL-MAYETÎN.

On découvrit en 1924 dans la bibliothèque du château d'Uriage, près de Grenoble, un important journal manuscrit rédigé par le Comte Louis de Saint-Ferriol, qui visita l'Égypte en 1841 et 1842. L'abbé Paul Tresson fit aussitôt connaître, par une série d'articles[1], l'intérêt de ce document dont la publication in extenso serait fort souhaitable. Saint-Ferriol vint à Zâouyet el-Mayetîn le 26 janvier 1842, et il laissa dans ses notes une brève description de la localité. Il m'a paru opportun d'annexer au présent travail le passage inédit du journal de Saint-Ferriol relatif à ce site peu connu; bien qu'aucun renseignement précis n'y soit donné sur le tombeau de Ni-Ankh-Pepi, un document nous renseignant sur l'état ancien d'une nécropole aujourd'hui dévastée n'était pas à négliger. La copie du manuscrit original, reproduite ici, a été effectuée par l'abbé Paul Tresson. Qu'il me soit permit de l'en remercier vivement. Je tiens aussi à témoigner ma gratitude aux descendants de Louis de Saint-Ferriol qui m'ont donné l'autorisation de reproduire en photographie (pl. XX) deux pages du manuscrit présentant des relevés et des croquis.

Le lecteur ne devra pas perdre de vue, en lisant la relation de voyage de Saint-Ferriol, qu'elle n'était point destinée à la publication, mais seulement

(1) P. Tresson, *Le journal de voyage du comte Louis de Saint-Ferriol et la découverte de la stèle de Kouban*, in *Bulletin de l'Inst. fr. du Caire*, t. XXVII, 1926, p. 29 à 37; *Le voyage du comte Louis de Saint-Ferriol à travers le désert arabique et la péninsule du Sinaï, d'après son journal inédit*, in *Revue Biblique*, janvier 1927, p. 1 à 15; *Le voyage archéologique de M. le comte Louis de Saint-Ferriol en Égypte et en Nubie (1841-1842) d'après son journal inédit. Discours de réception à l'Académie Delphinale*, Grenoble 1928. Voir également J. M. Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, t. I, Le Caire 1932, p. 321 à 329, Appendice I : fragments inédits du journal de voyage en Égypte du comte Louis de Saint-Ferriol, et Porter and Moss, *Topographical Bibliography*, IV. *Lower and Middle Egypt*, 1934, p. 134, auteurs qui ont utilisé des documents communiqués par l'abbé P. Tresson.

écrite pour lui et les siens. Plusieurs adjonctions de l'auteur au texte primitif de son journal sont indiquées entre crochets. Les mentions des «Fig. 1, 2, 3 et 4» se rapportent aux croquis du manuscrit reproduit à la planche XX.

EXTRAIT DU JOURNAL.

«*26 Janvier 1842*..... Nous allons de là en remontant le Nil à Zâouyet el-Maietîn (..... des morts) et nous traversons une nécropole actuelle servant à vingt villages et placée au-dessus du niveau des inondations du Nil[(1)]. Elle est considérable : les petits monuments sont presque tous en terre crue, bien peu en briques et tous ont la forme de coupoles (fig. 1). Ce n'est pas sans élégance, mais la couleur de boue de ces coupoles leur fait tort.

«Un peu au delà commence une série d'hypogées avec bas-reliefs et hiéroglyphes, dont deux surtout sont très intéressants. Le dernier est d'un intérêt majeur.

«Le premier (fig. 2 et 3) a au fond trois statues taillées à même le rocher dans des niches rectangulaires : elles sont fort abîmées. Les pilastres (carrés sans doute) manquent. On en voit des appendices au plafond. Les parois sont couvertes de bas-reliefs qui avaient été peints comme toute la sculpture égyptienne. Ils sont relatifs à des offrandes et fort endommagés : leur style nous a paru assez grossier; les membres sont gros, sans élégance et le travail peu soigné : ce doit être de la décadence (il devra se trouver ainsi que le suivant dans le grand ouvrage [posthume] de Champollion). Nous avons remarqué entr'autres choses les plis de certains vêtements empesés qui ne sont marqués que par des lignes sur les dessins et qui ont ici de la profondeur. On les

(1) Zâouyet el-Mayetîn signifie «le village» ou «l'oratoire des morts», suivant JOMARD, *Description de l'Égypte*, 2e éd., t. IV, 1821, p. 354. Ce cimetière, qui commence au pied des hypogées pharaoniques, s'étend sur plusieurs kilomètres en direction du nord et sert de nécropole aux habitants de la région. Chaque tombe comprend un caveau précédé d'une chapelle à coupoles, où les familles viennent loger pendant les fêtes des morts. Sur la photographie supérieure du frontispice de cet ouvrage, on aperçoit les innombrables dômes de la nécropole moderne. La photographie inférieure du frontispice montre une scène que l'on peut observer à Zâouyet el-Mayetîn les jours de Beïrâm : une famille vient visiter ses morts; on apporte un grand coffre renfermant le matériel ménager, un récipient pour l'eau et un réchaud; on conduit le chevreau qui sera immolé; bref, on amène dans la chapelle l'indispensable pour un court séjour sur la tombe des parents.

Voir aussi sur cette nécropole moderne : WRESZINSKI, *Von Kairo bis Wadi-Halfa*, 1927, pl. 13 A et p. 32; ROBICHON et VARILLE, *En Égypte*, 1937, photographies 45 et 48.

comprend mieux ainsi. [Le plafond peint en bleu. Grillage : deux bandes d'hiéroglyphes faisant la croix[(1)].]

«Fig. 4. — Ce tombeau, composé de trois salles, est fort beau, fort curieux et la sculpture y est bien meilleure, plus fine, plus savante, d'une exécution plus soignée que dans le premier. — Outre la scène des offrandes, comme dans le premier, toute une paroi est consacrée aux travaux agricoles. Le labourage au moyen de bœufs y est représenté très fidèlement et avec un grand sentiment. Les bœufs sont superbes et leurs cornes, au lieu d'être petites et rabougries comme celles d'aujourd'hui ont quelque ressemblance (quoique moins grandes) avec celles des bœufs de Sicile; preuve que la race actuelle est dégénérée. Au-dessous c'est la moisson : on coupe le blé; on le lie en gerbes. — Dans un autre endroit des esclaves nègres sont occupés à divers travaux intérieurs. Le type de leur physionomie est parfaitement rendu et leurs attitudes sont pleines de naturel. [Dans cet endroit, les couleurs sont mieux conservées que partout ailleurs.] — Des barques dont la forme allongée est

(1) Ce premier tombeau décrit par Saint-Ferriol était déjà connu de CHAMPOLLION (*Notices*, II, p. 439). C'est aujourd'hui le mieux conservé des hypogées de Zâouyet el-Mayetîn, car il a été sauvé de l'exploitation des carriers par sa position élevée au flanc de la montagne. Le Service des Antiquités l'a fait fermer par une porte grillagée. Ce monument appartient à un haut fonctionnaire de la fin de la XVIIIe dynastie ou du début de la XIXe «*le scribe du Roi, qui agit selon la droiture, son aimé, le grand intendant du Maître des Deux Terres, le surveillant du double grenier en Haute et Basse-Égypte, le scribe royal..... dans le palais du Roi, Nefer-Sekherou*». On trouvera un plan (cf. fig. 12) et la bibliographie du tombeau dans PORTER and MOSS, *Topographical Bibliography*, IV. *Lower and Middle Egypt*, p. 132.

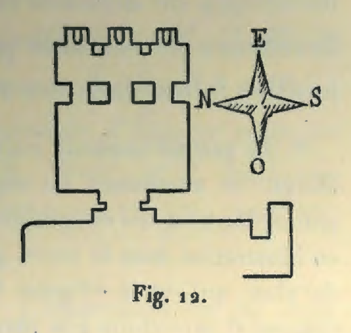


Fig. 12.

Les trois statues, dont parle Saint-Ferriol, représentent des divinités assises, identifiables par les textes gravés sur les côtés de leurs niches. Au centre se trouve Osiris; à sa gauche Anubis; à sa droite «*Horus, maître de Hebenou, dieu grand qui réside dans le nome de l'Oryx*».

On peut se faire une idée du mauvais style des bas-reliefs de Nefer-Sekherou par deux photographies qui illustrent l'article de KEES, *Ein Klagelied über das Jenseits*, in *Zeitschrift*, LXII, 1927, p. 73 et suiv.

Quant à la décoration du plafond CHAMPOLLION (*Monuments*, pl. CCCCXXXVII) en donne un détail, reproduit avec des couleurs fantaisistes par ROSELLINI, *Monumenti civili*, pl. LXXII [21, 22 et 24]. Le plafond peint n'est pas orné, comme l'écrit Saint-Ferriol de «deux bandes d'hiéroglyphes faisant la croix»; il est en réalité coupé en huit compartiments par trois proscynèmes, gravés en creux, adressés à Thot, Osiris et Anubis, et traversés à angle droit par un proscynème au dieu local «*Horus, maître de Hebenou, dieu grand qui réside dans le nome de l'Oryx*».

relevée à l'arrière a (*sic*) beaucoup d'analogie avec celles d'aujourd'hui. Le mât est double, sans doute pour faciliter l'ascension aux mousses, puisqu'il y a des échelons entre deux. La voile est attachée comme aujourd'hui à une antenne fixée au bout du mât au moyen d'une poulie. — En SSS trois statues. — En S' et S" deux autres. — Deux en p. p. mais trop mutilées pour qu'on puisse juger de leur mérite [3].

«C'est là une belle introduction à l'étude de l'art égyptien, et quand il m'arrivera de le louer, il ne faut pas oublier qu'il conserve toujours les défauts qu'il n'a pas cherché à éviter et que je ne parle que des qualités qu'il a au contraire recherchées. — Je ne serais pas étonné que cette tombe fût de son beau temps. [Nous avions eu l'imprévoyance de ne pas apporter de lumière et plusieurs détails nous ont échappé].

«Entre ces deux hypogées nous en avons vu plusieurs petits décorés de quelques bas-reliefs, mais peu importants. L'un était orné de peintures non sculptées, très abîmées, mais dont les couleurs conservaient encore toute leur vivacité.

«En descendant au Nil pour retrouver notre barque, nous avons traversé des monceaux de décombres où la brique domine. C'est là l'ancienne Acoris dont l'existence ne remonte pas, je crois, au delà de la domination grecque. — Des fouilles faites dans ces ruines auraient des chances d'être heureuses..... »

(3) Le second tombeau visité par Saint-Ferriol est l'hypogée célèbre de Khounès, nomarque de l'Oryx. Ce monument est aujourd'hui presque totalement détruit, mais très heureusement ses parois décorées ont été relevées par les membres de l'expédition de Lepsius; nous avons reproduit, en illustration dans le texte, plusieurs de ces dessins (fig. 3 à 9). On retrouvera les grandes lignes du plan, qui est la «Figure 4» de Saint-Ferriol, sur la carte de Zâouyet el-Mayetîn dressée par Lepsius et reproduite à la planche I du présent ouvrage; la tombe de Khounès porte sur cette carte le n° 2.

BIBLIOGRAPHIE

DE ZÂOUYET EL-MAYETÎN.

Porter and Moss, *Topographical Bibliography*, IV. *Lower and Middle Egypt*, 1934, p. 134 à 139, donnent les plans des tombeaux de Zâouyet el-Mayetîn et la bibliographie des scènes.

On trouvera dans les mémoires suivants quelques indications sur les travaux effectués par M. Weill au Kôm el-Ahmar : R. Weill, *Fouilles à Tounah et à Zaouiét el-Maietin* (*Moyenne-Égypte*), in *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1912, p. 484 et suiv.; *Catalogue sommaire des antiquités égyptiennes exposées au Musée Guimet provenant de l'expédition de M. R. Weill* (*Campagne de 1912*), Paris, Rousseau, 1912, passim; *Catalogue des antiquités égyptiennes exposées au Musée des Arts Décoratifs et provenant de l'expédition de M. R. Weill* (*Campagne de 1913*), extrait du *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques*, Paris, Leroux, 1913, passim; H. Gauthier, *Chronique d'Égypte pour les années 1928 et 1929*, in *Kêmi*, I, 1928, p. 189-190; R. Weill et P. Jouguet, *Horus-Apollon au Kôm el-Ahmar de Zawiét el-Maietin*, in *Mélanges Maspero*, vol. II, 1er fasc., 1934, p. 81-104 et 2 planches.

Signalons également l'article oublié du Dr L. Delgeur, *Communication au sujet d'un colosse projeté trouvé dans les carrières de Zawyet-el-Méïtîn*, in *Actes du sixième congrès international des orientalistes tenu en 1883 à Leide*, Leide 1885, p. 199-200.



INDEX.

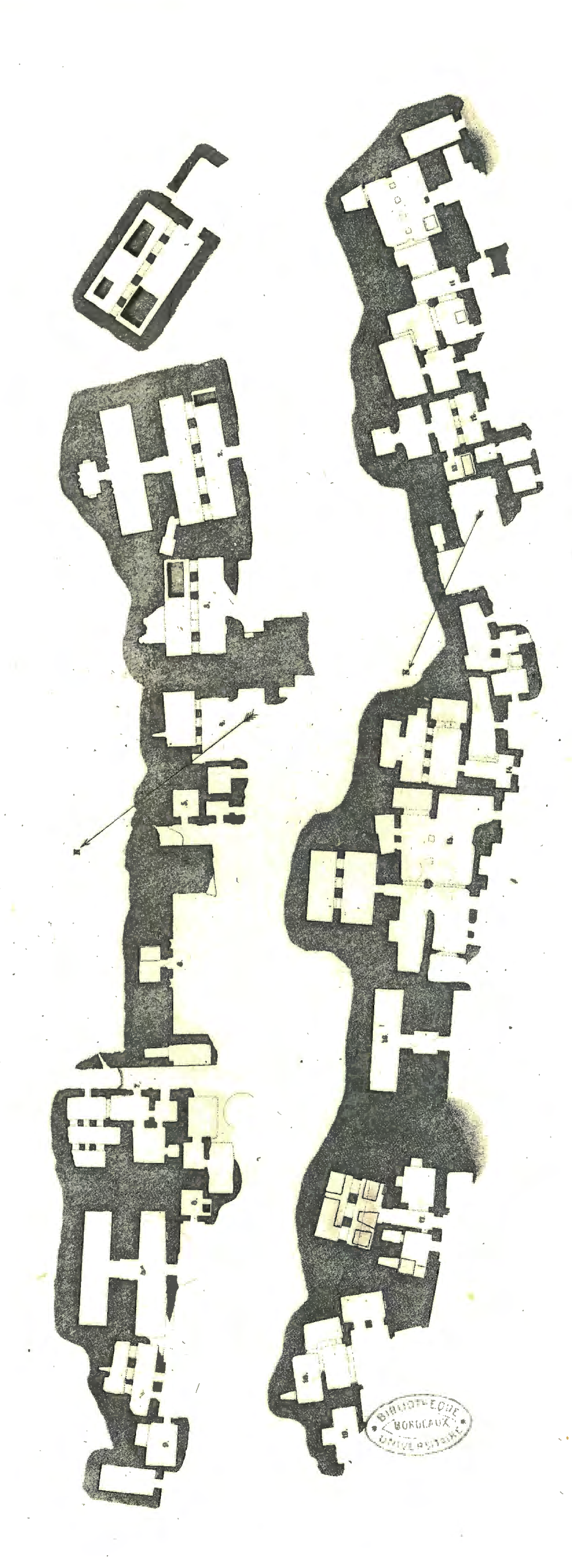
FIGURES DANS LE TEXTE.

PLANCHES HORS TEXTE.



TABLE DES MATIÈRES.





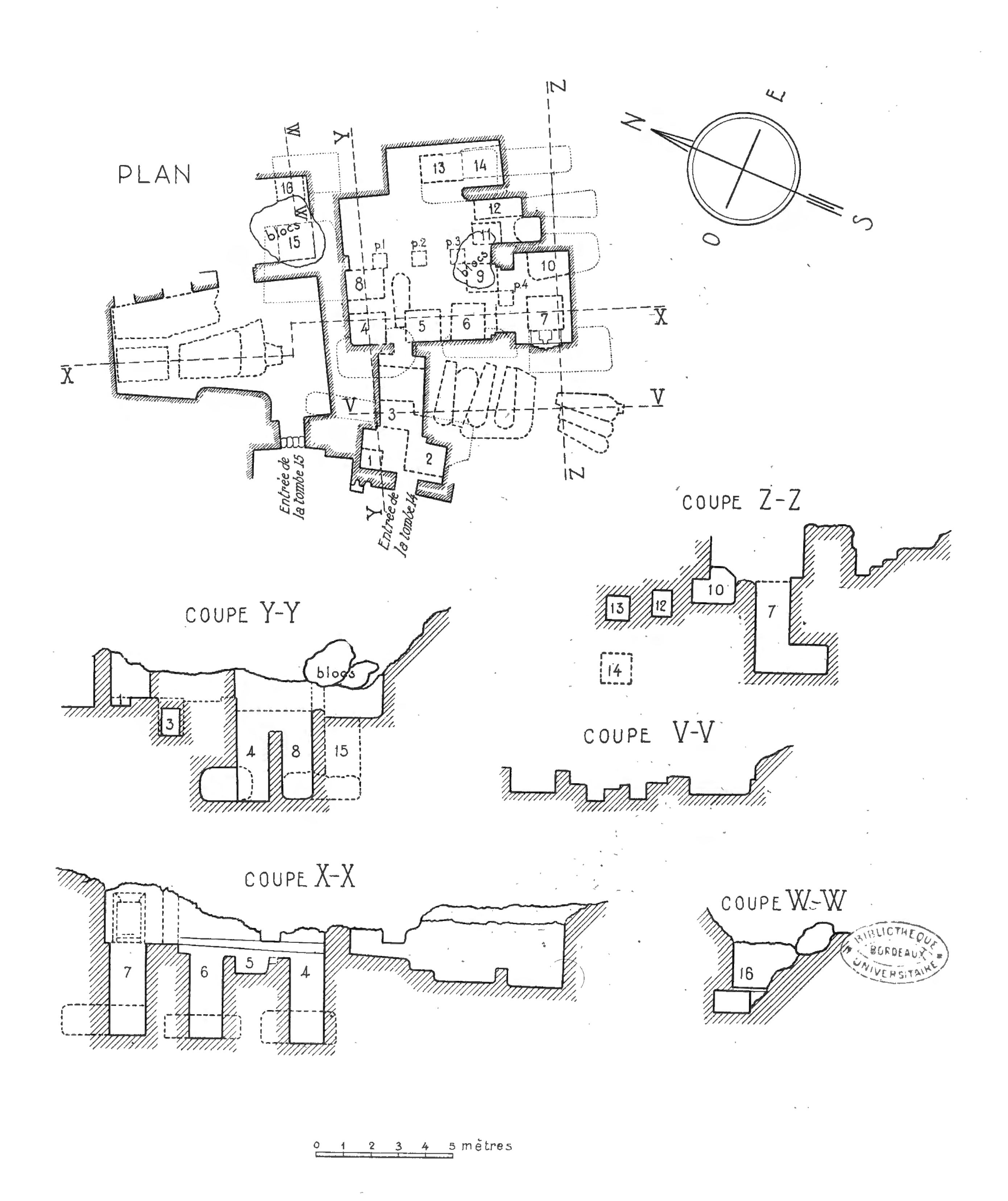
Plan de la nécropole dressé par Lepsius (Denkmäler, I, pl. 57)



Vue générale du tombeau 14

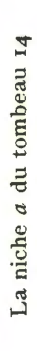


Vue générale des tombeaux 14 et 15



Plan et coupes du tombeau 14





La niche *a* du tombeau 14





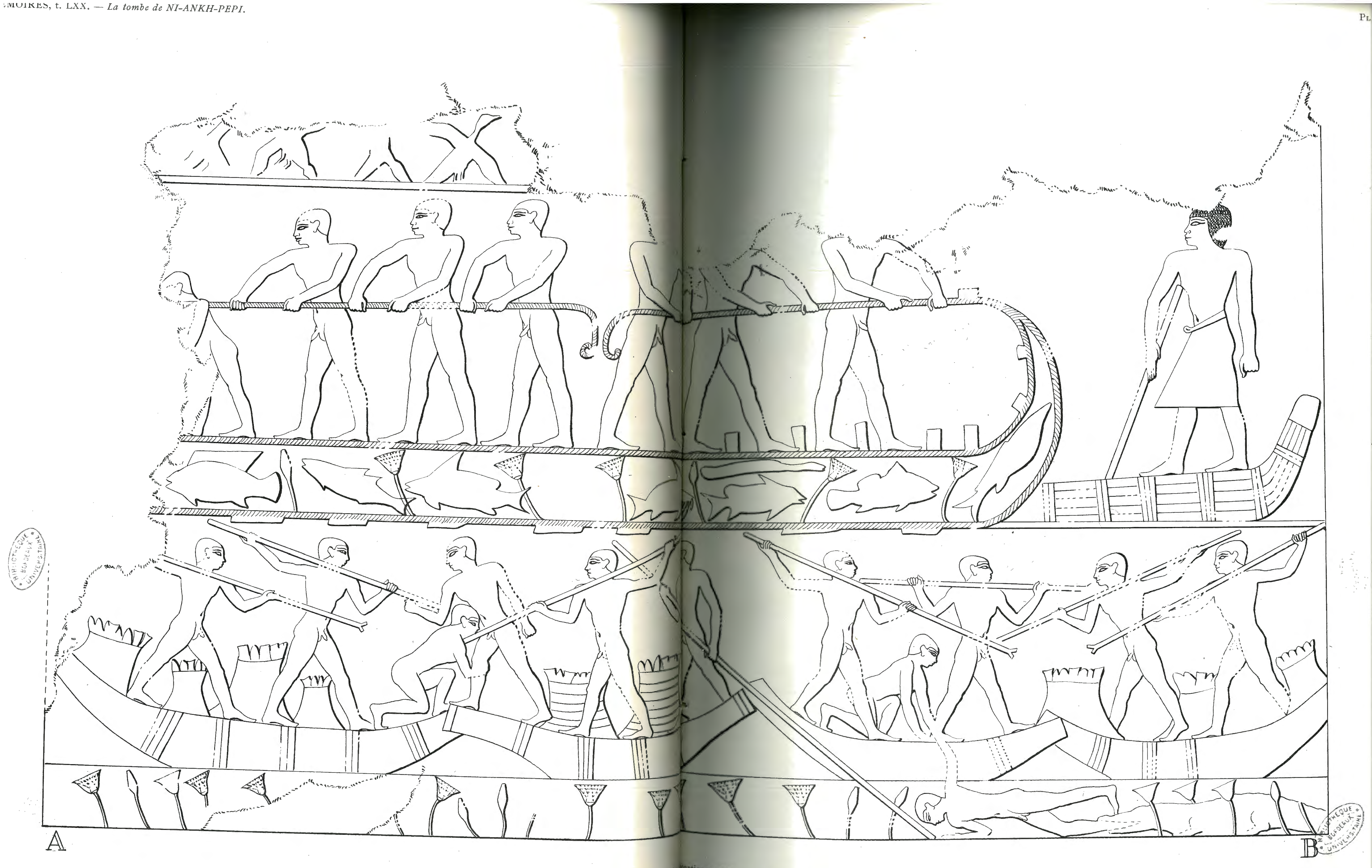
Détails du tombeau 15



Travaux et divertissements des mariniers (AB)



La pêche au harpon (BC)



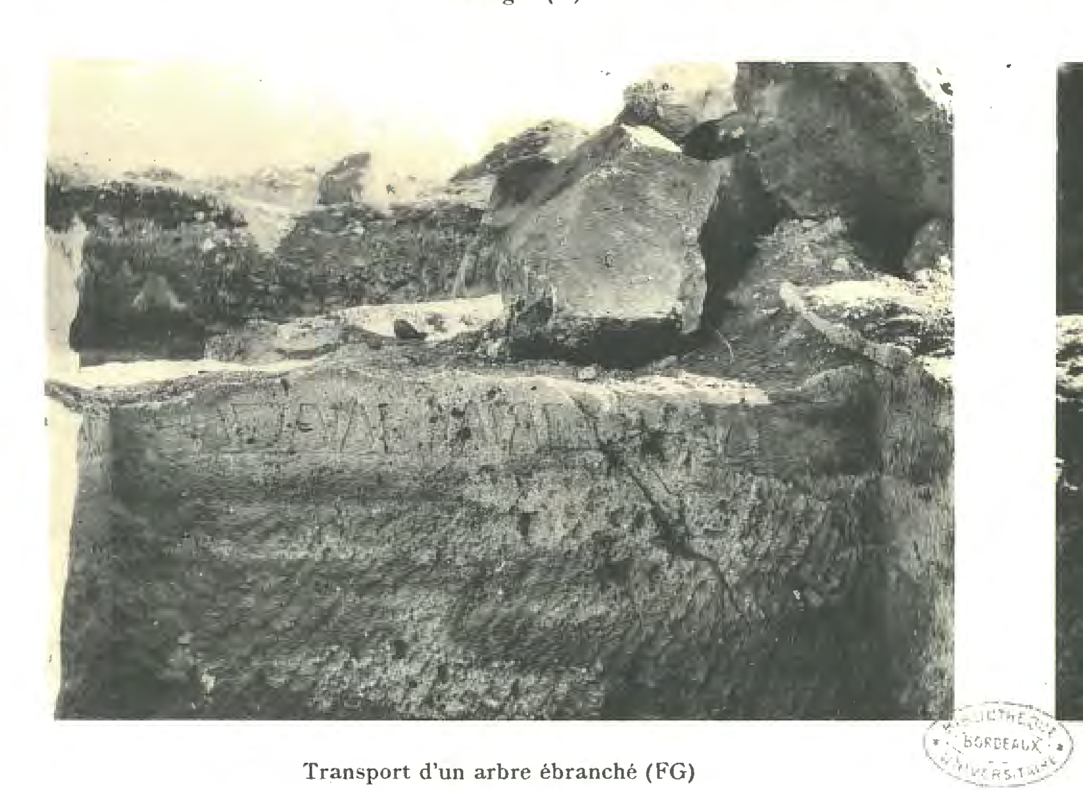
La pêche à la seine et les avertissements des bateliers



Personnages (D)



Le bateau (EF)



Transport d'un arbre ébranché (FG)



Le souffleur et son fourneau (GH)



Les sarcophages tardifs



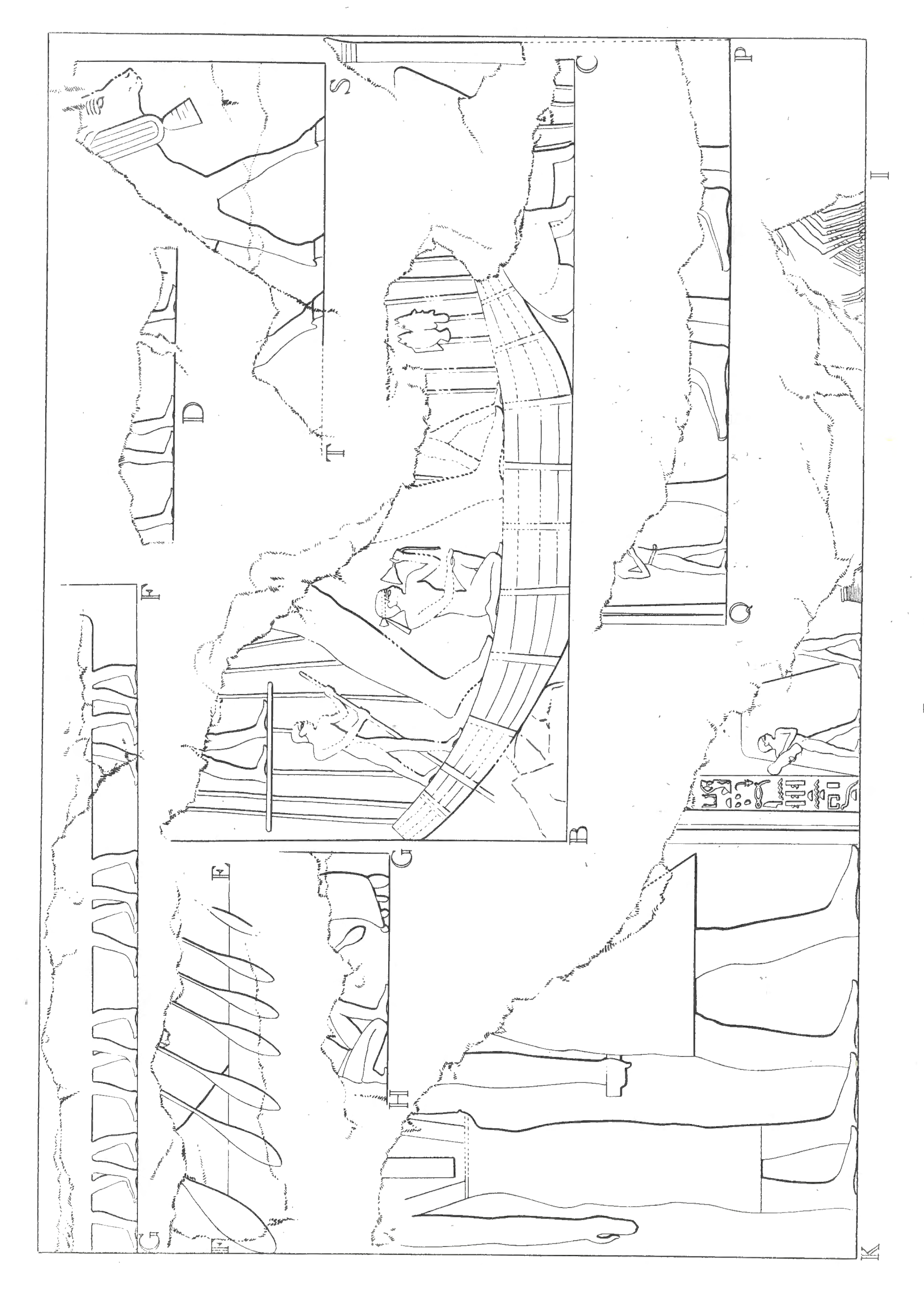
La récolte de l'orge (IK)



Le bœuf (ST)



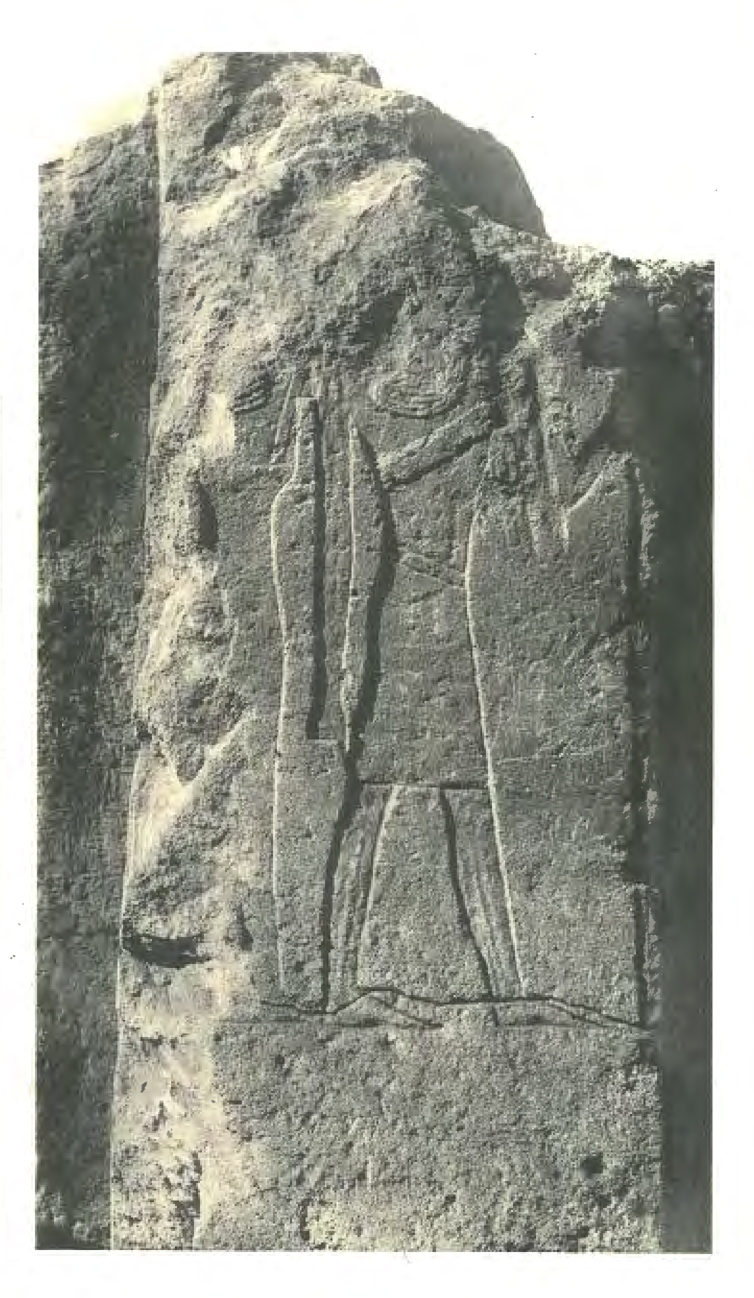
Les stèles *c* et *d*



Fragments divers

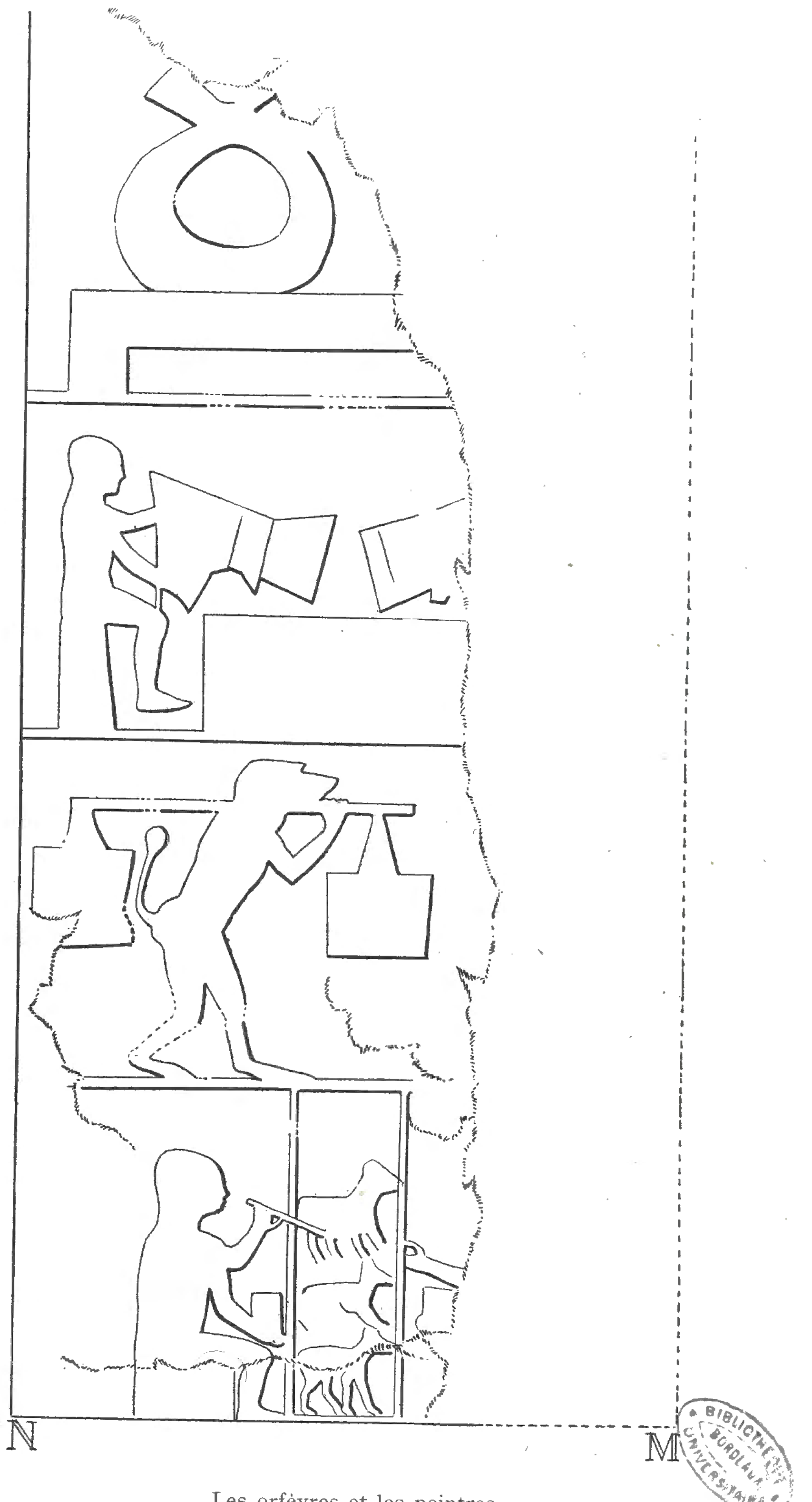




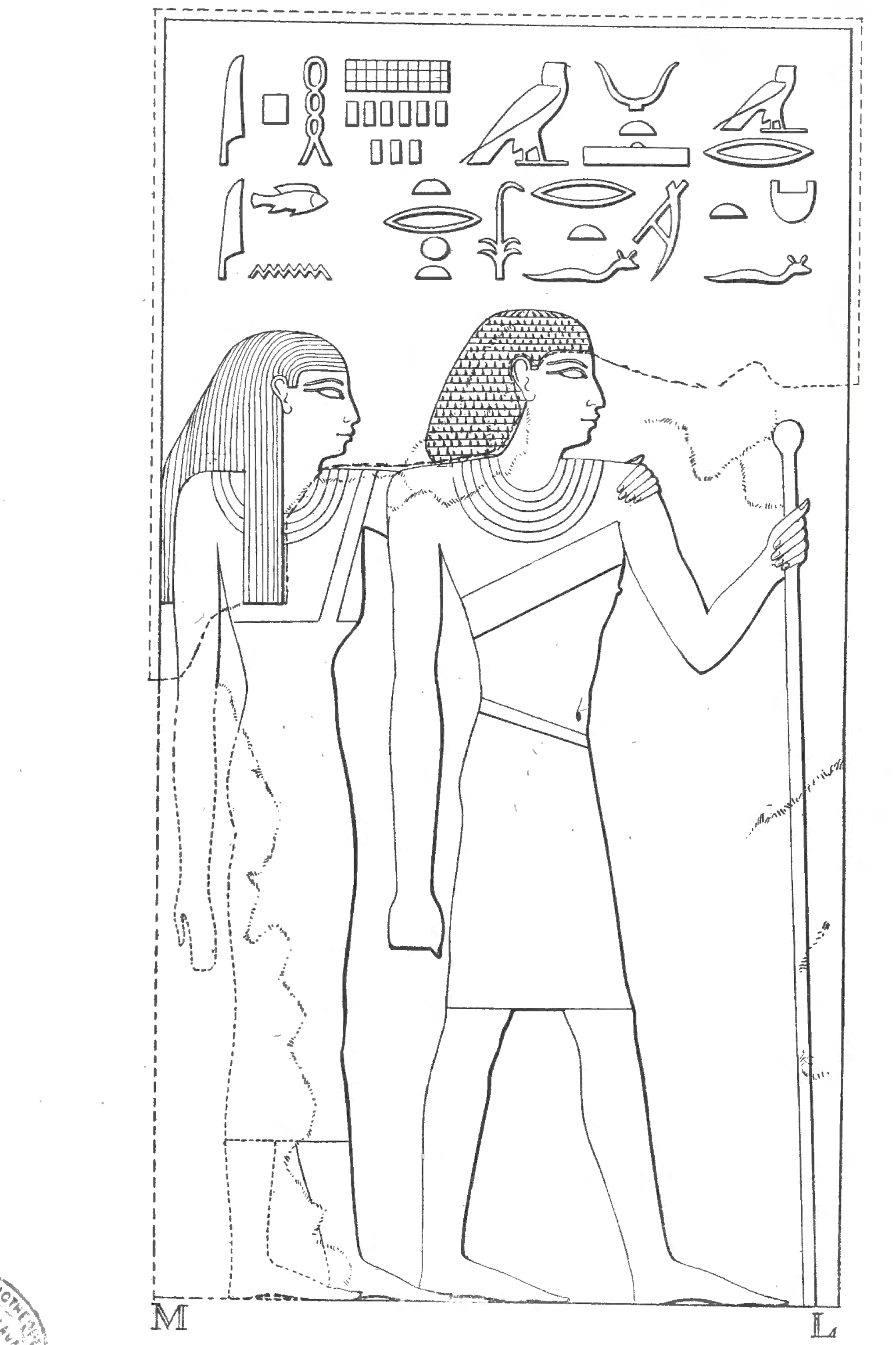




Le pilier encastré (NML)



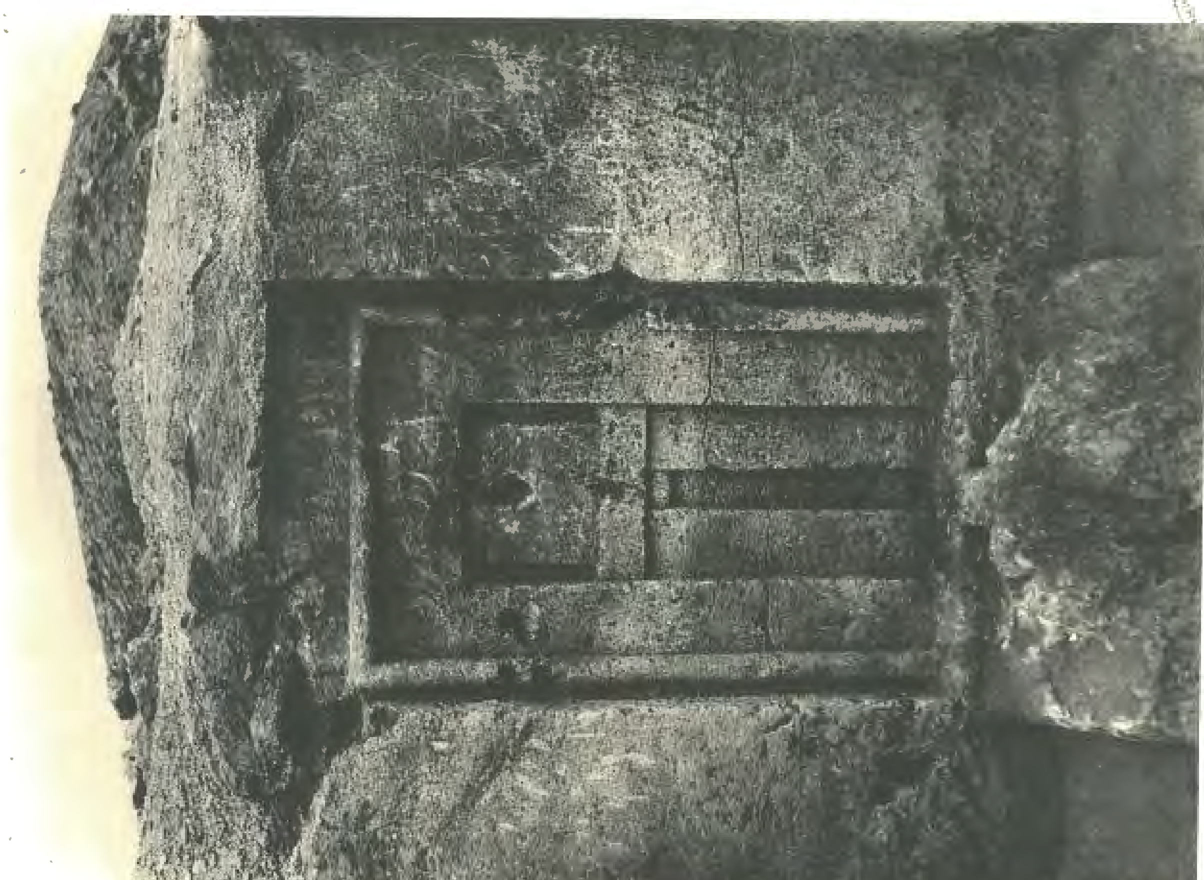
Les orfèvres et les peintres



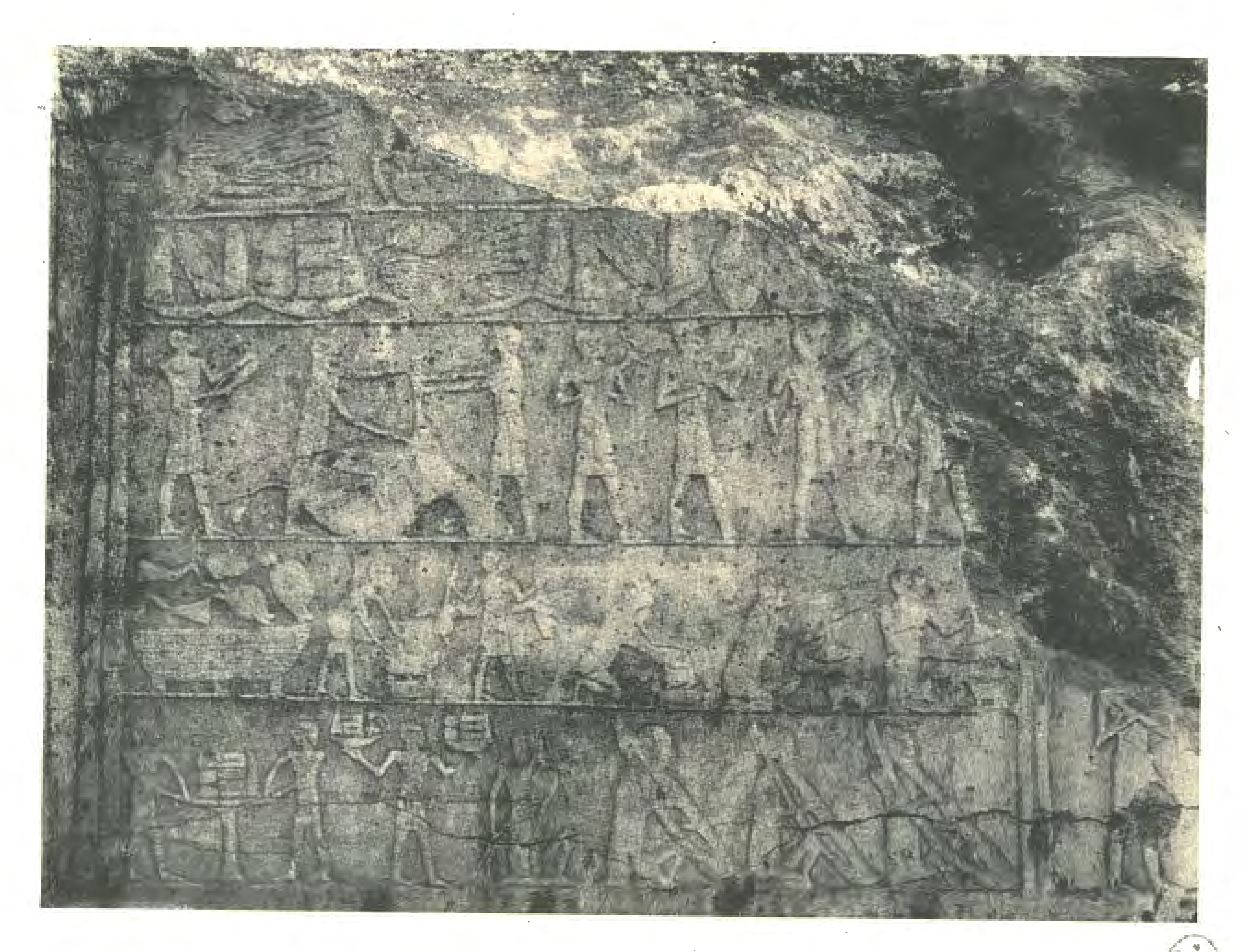
Ni-Ankh-Pepi et sa femme



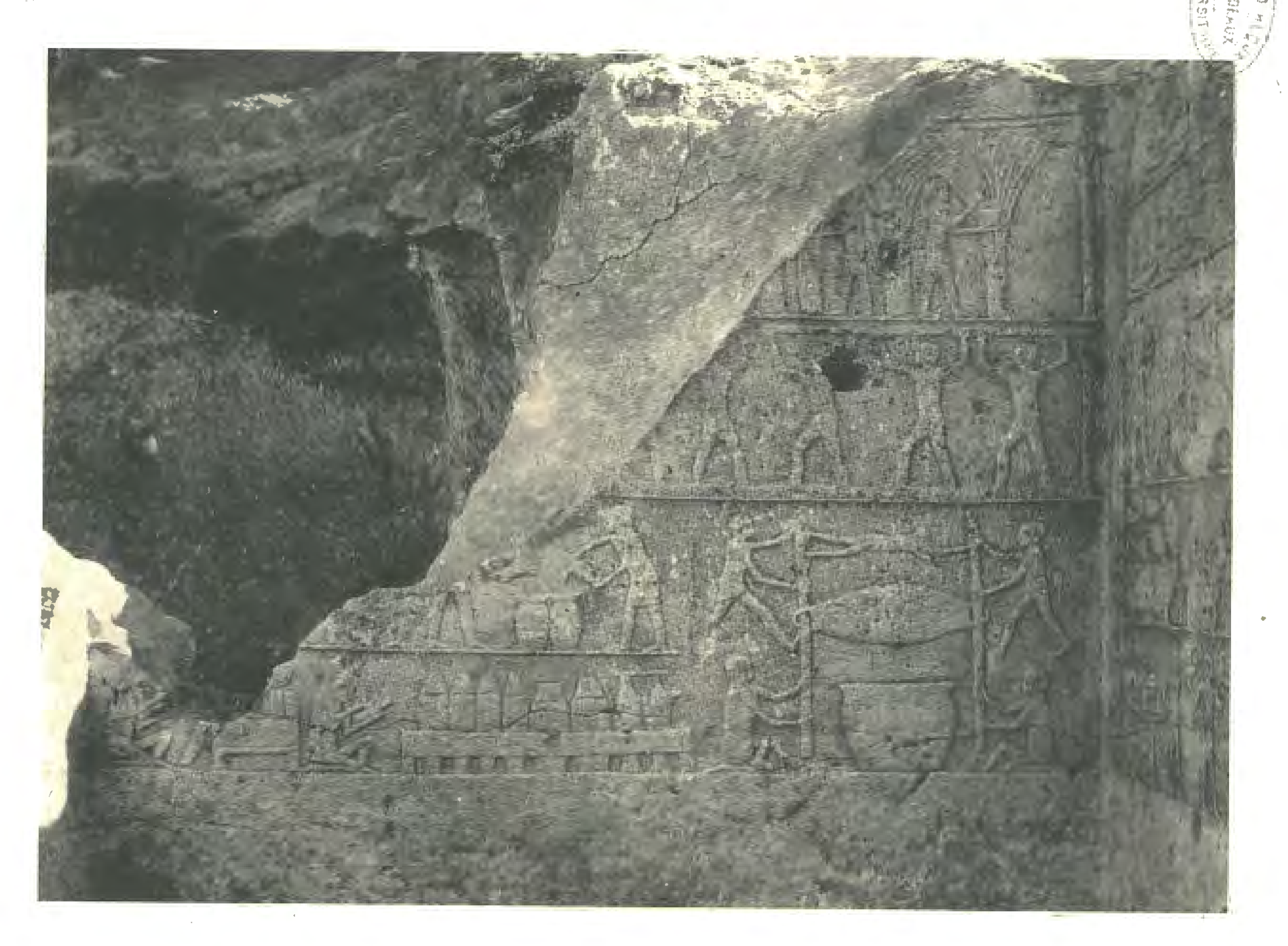
Liste d'offrandes (NO)



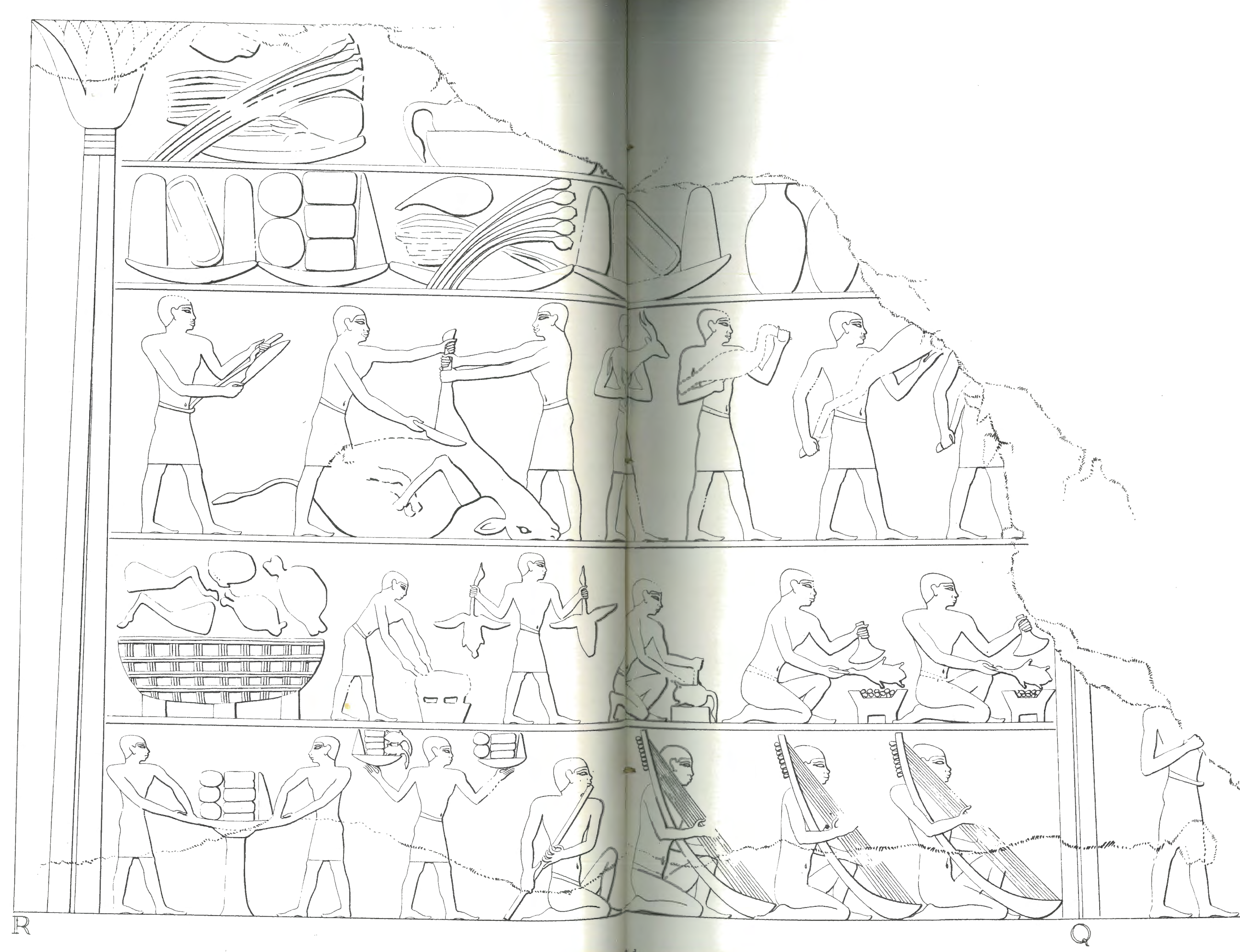
Stèle et table d'offrandes *e*



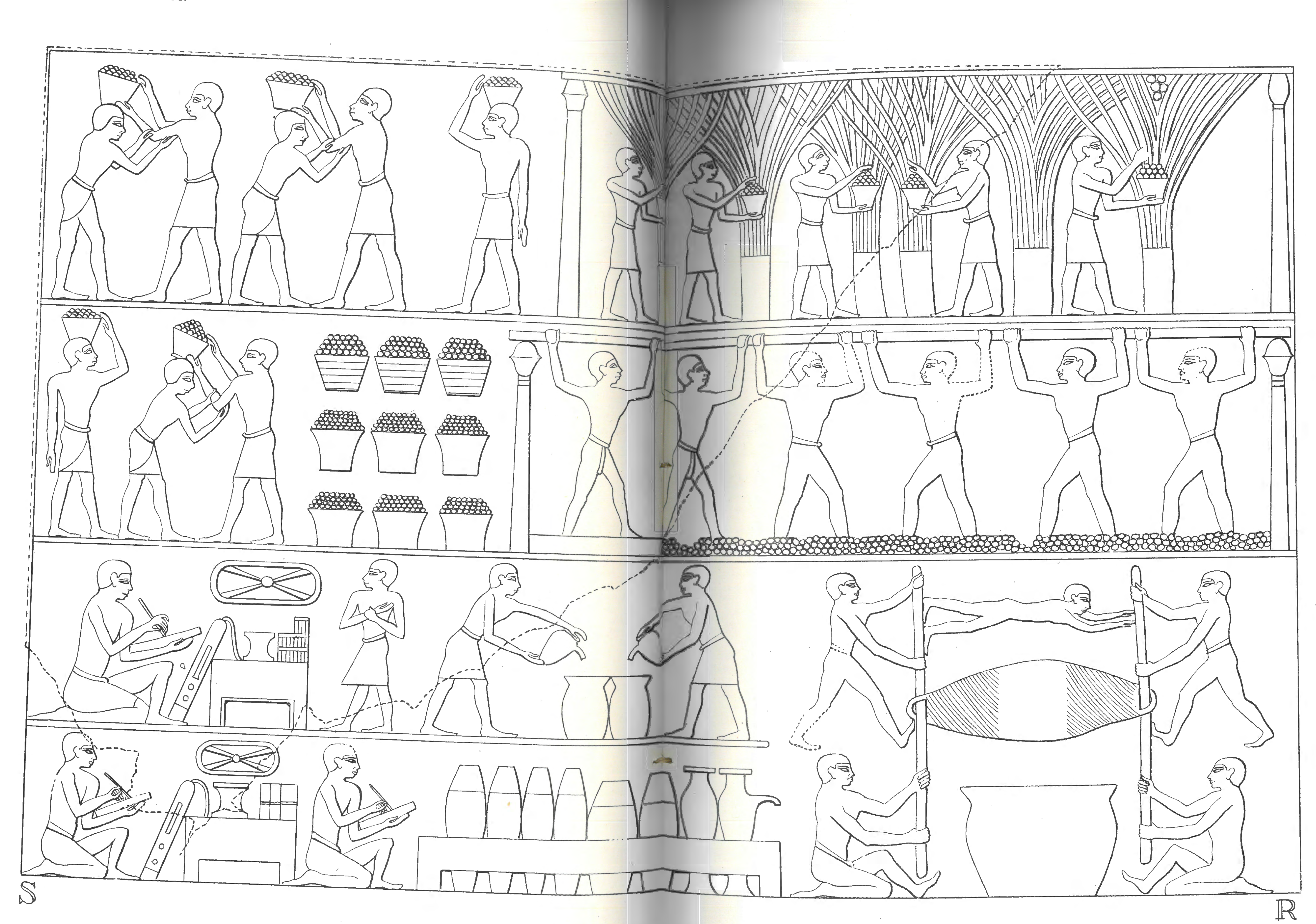
Préparation et apport du repas funéraire (QR)



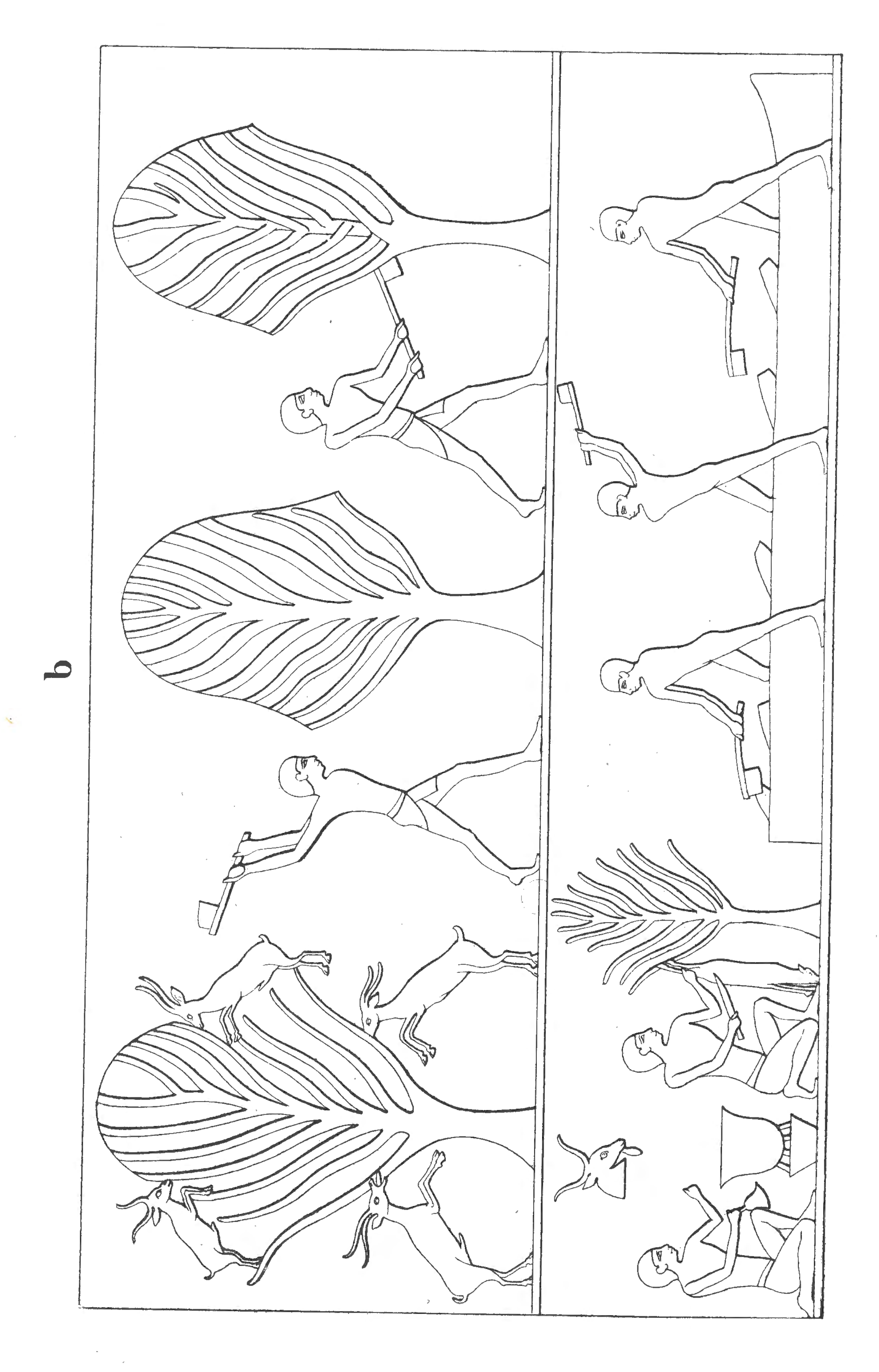
Vendanges et fabrication du vin (RS)



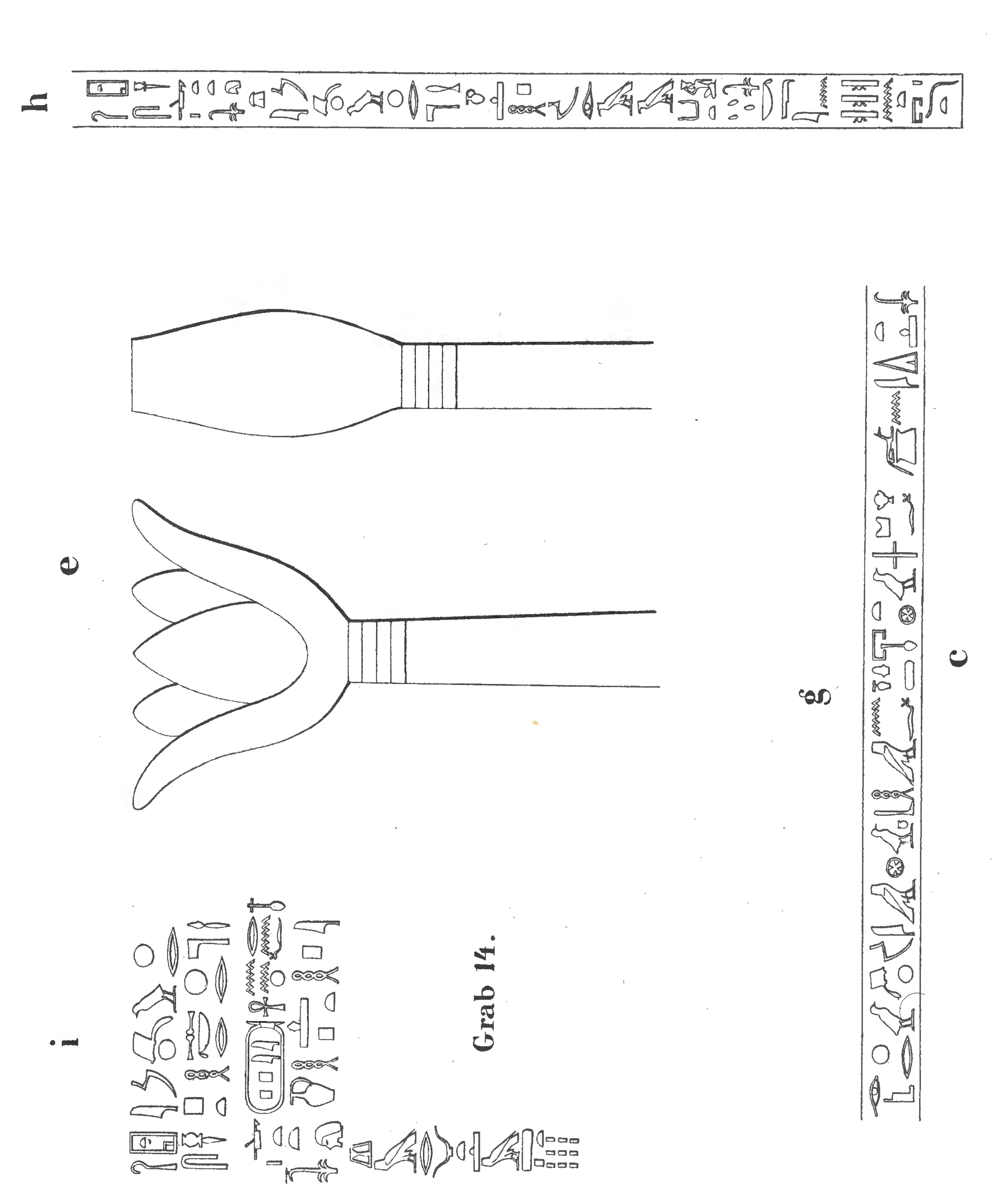
Préparation et apport du repas funéraire



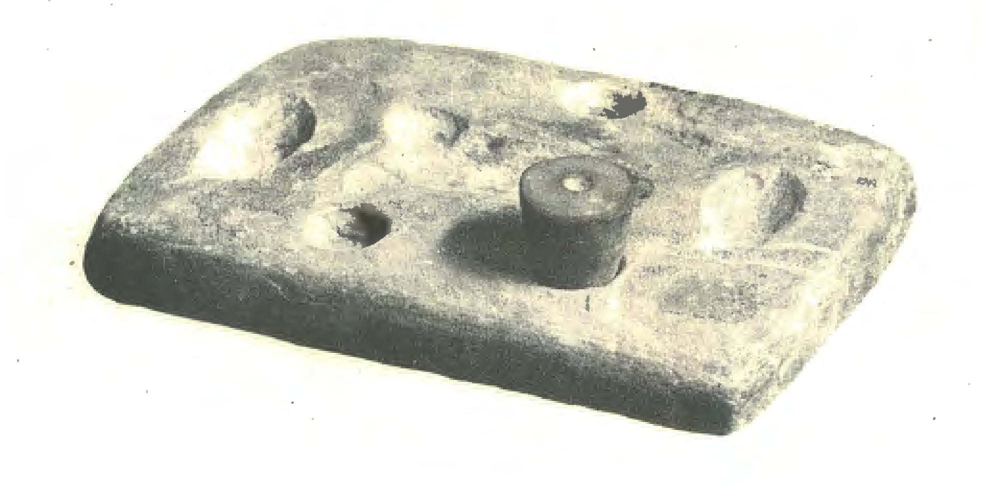
Les vendanges et la fabrication du vin



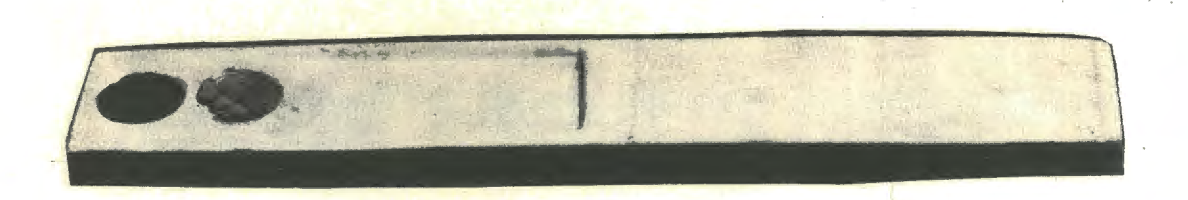
Scènes vues par Lepsius au dessus de FG (Denkmäler, II, pl. 111, b)



Textes et détails relevés par Lepsius (Denkmäler, II, pl. 111, c, e, g, h, i)



51926

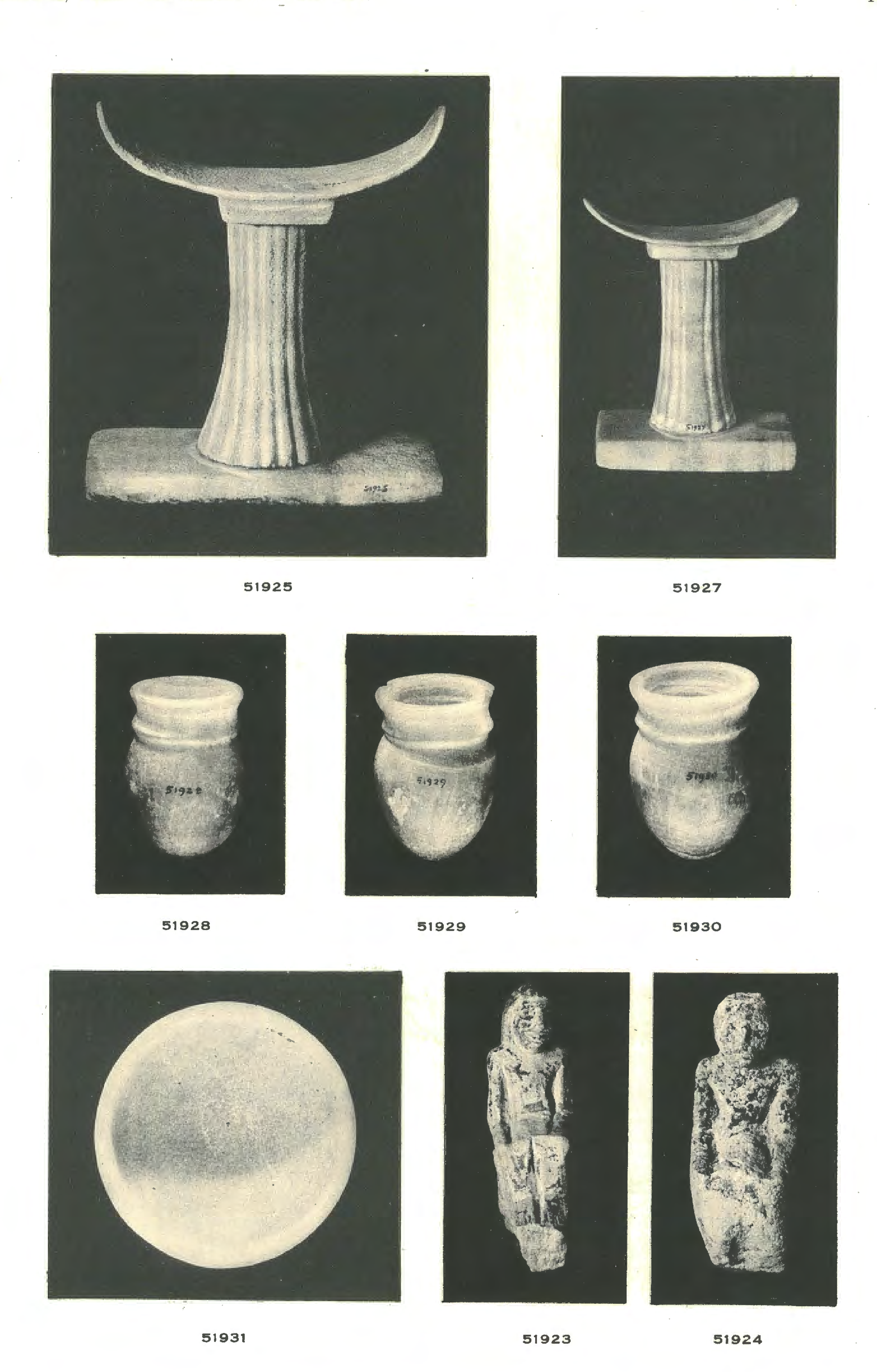


51921

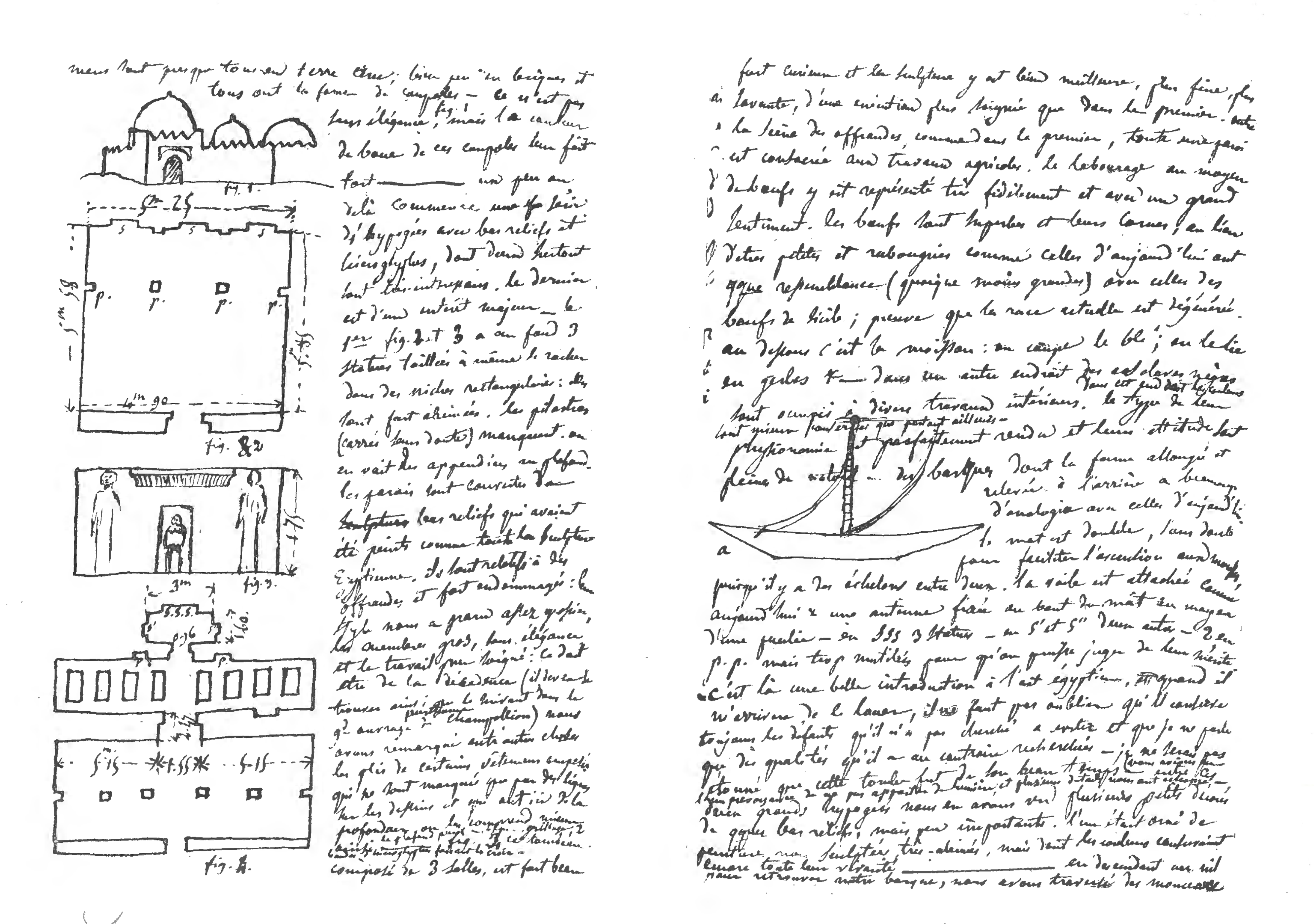


51922

Objets découverts en 1927 dans la tombe 14
et actuellement au Musée du Caire



Objets découverts en 1927 dans la tombe 14
et actuellement au Musée du Caire

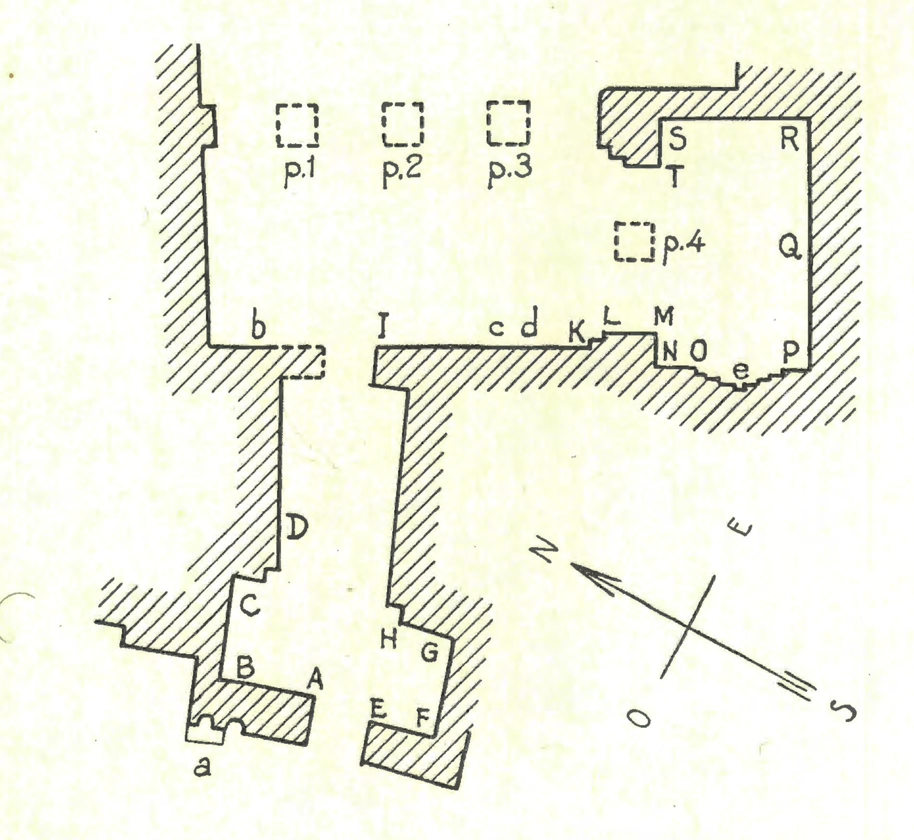


mous sont presque tous en terre cuite; bien peu en briques et tous ont la forme de coupoles — ce n'est pas sans élégance, fig. 1 mais la couleur de boue de ces coupoles leur fait tort ———— un peu au delà commence une série d'hypogées avec bas reliefs et hiéroglyphes, dont deux surtout sont très intéressants. le dernier est d'un intérêt majeur — le 1er fig. 2 et 3 a au fond 3 statues taillées à même le rocher dans des niches rectangulaires: elles sont fort abîmées. les pilastres (carrés sans doute) manquent. on en voit des appendices au plafond. les parois sont couvertes de ~~sculptures~~ bas reliefs qui avaient été peints comme toute la sculpture Egyptienne. Ils sont relatifs à des offrandes et fort endommagés: le style nous a paru assez grossier, les membres gros, sans élégance et le travail peu soigné: ce doit être de la décadence (il devait se trouver ainsi que le suivant dans le grand ouvrage posthume de Champollion) nous avons remarqué entre autres choses les plis de certains vêtements [illegible] qui ne sont marqués que par des lignes sur les dessins et qui [illegible] profondeur on les comprend mieux [illegible] fig. 4 ce tombeau composé de 3 salles, est fort beau

fort curieux et la sculpture y est bien meilleure, plus fine, plus savante, d'une exécution plus soignée que dans le premier. outre la scène des offrandes, comme dans le premier, toute une paroi est consacrée aux travaux agricoles. le labourage au moyen de bœufs y est représenté très fidèlement et avec un grand sentiment. les bœufs sont superbes et leurs cornes, au lieu d'être petites et rabougries comme celles d'aujourd'hui ont quelque ressemblance (quoique moins grandes) avec celles des bœufs de Sicile; preuve que la race actuelle est dégénérée. au dessous c'est la moisson: on coupe le blé; on le lie en gerbes &. — dans un autre endroit des esclaves nègres sont occupés à divers travaux intérieurs. le type de leur physionomie est parfaitement rendu et leurs attitudes [illegible] des barques dont la forme allongée et relevée à l'arrière a beaucoup d'analogie avec celles d'aujourd'hui. le mât est double, sans doute pour faciliter l'ascension aux mousses puisqu'il y a des échelons entre deux. la voile est attachée comme aujourd'hui à une antenne fixée au bout du mât au moyen d'une poulie — en SSS 3 statues — en 5' et 5'' deux autres — 2 en p.p. mais trop mutilées pour qu'on puisse juger de leur mérite. C'est là une belle introduction à l'art égyptien, et quand il m'arrivera de le louer, il ne faut pas oublier qu'il conserve toujours les défauts qu'il n'a pas cherché à éviter et que je ne parle que des qualités qu'il a au contraire recherchées — je ne serais pas étonné que cette tombe fut du bon temps [illegible] deux grands hypogées nous en avons vu plusieurs petits décorés de gros bas reliefs, mais peu importants. l'un était orné de peintures non sculptées, très abîmées, mais dont les couleurs conservaient encore toute leur vivacité ———— en descendant au Nil pour retrouver notre barque, nous avons traversé des monceaux

Extrait du journal du Comte Louis de Saint-Ferriol

RÉPERTOIRE.



EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A PARIS : à la Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice.

A LONDRES : chez Bernard Quaritch, 11, Grafton Street.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz, 14, Querstrasse.

A LA HAYE : chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.